

Rapport d'activité

2024



Direction générale



Pôle optimisation
des ressources
et qualité de vie
au travail



Pôle développement
urbain, cadre de vie
et patrimoine



Pôle digitalisation
des services
et relation aux usagers



Pôle développement
éducatif, sportif
et culturel

Photo en couverture :
square André-Chenier
(rue l'Abbé Jean-Glatz)

Sommaire

6 Présentation de Bois-Colombes

Le mot du DGS	04
L'édito du Maire	05
Présentation de Bois-Colombes	06
Les élus	07
La fiche d'identité	08
La description de la ville	09
Le plan de la ville et les lieux clés	10
Bois-Colombes et l'intercommunalité	12
Les temps forts 2024 en images et en dates	14
Focus la transformation de Bois-Colombes : la concertation, le complexe sportif Charles-Coste et le nouveau complexe de sports de raquettes	16
Focus la transition écologique	18
Focus la restauration de l'orgue	20
L'organisation des services	22
Bois-Colombes en chiffres, les données financières	24
Bois-Colombes en chiffres, les données RH	27

29 Le cabinet du maire

31 Direction générale

Direction de l'évaluation et de la modernisation de l'action publique	33
Direction de l'action sociale et du logement	34

39 Pôle optimisation des ressources et qualité de vie au travail

Direction des finances	41
Direction des ressources humaines	42
Direction des affaires juridiques et de l'achat public	43

45 Pôle développement urbain, cadre de vie et patrimoine

Direction de l'aménagement urbain	47
Direction de la construction	51
Direction des espaces publics	56
Service propreté collective	60
Service développement économique et emploi	61

65 Pôle digitalisation des services et relation aux usagers

Direction de la communication	67
Direction des systèmes d'information	69
Direction de la relation aux usagers	70
Service police municipale	72
Service des relations publiques et de la vie associative	73

75 Pôle développement éducatif, sportif et culturel

Direction de l'action éducative	77
Direction de l'action culturelle	81
Direction jeunesse et sports	91
Service petite enfance	95

Le mot du DGS



Madame, Monsieur,

L'année 2024 aura été marquée par la poursuite de notre ambition collective : offrir un service public de qualité, au plus près des attentes de nos 30 000 concitoyens, dans un contexte toujours exigeant pour les collectivités territoriales.

Portés par la feuille de route politique définie par le Maire et l'équipe municipale, les 600 agents de la ville ont su, une nouvelle fois, répondre présents : des projets structurants ont avancé, des services essentiels ont été garantis, et de nouvelles dynamiques ont été impulsées pour accompagner la transition écologique et la transformation de notre cadre de vie.

Qu'il s'agisse de la concrétisation d'opérations d'envergure – comme le lancement des travaux du complexe sportif Charles-Coste et du complexe de sports de raquettes Abbé-Glatz, l'inauguration du square Amiral-Courbet agrandi ou la restauration de l'orgue de Notre-Dame de Bon-Secours – ou de démarches transversales innovantes, à l'image du budget vert ou de la publication de notre rapport de transition écologique, ces réalisations témoignent de l'engagement quotidien des services municipaux.

Dans un environnement marqué par des tensions budgétaires, l'inflation, et la complexité croissante des politiques publiques, la Collectivité a su préserver sa capacité d'action et continuer d'investir pour l'avenir, tout en maintenant l'équilibre financier et la qualité du service rendu. Ce résultat est le fruit de l'adaptabilité, de la créativité et du professionnalisme de l'ensemble des équipes.

Je tiens à saluer l'implication de chaque agent, ainsi que la qualité du dialogue entre les élus et l'administration, gage de cohérence et d'efficacité. Notre défi collectif reste intact : continuer d'adapter nos services aux besoins d'une ville en mutation, dans le respect des valeurs d'intérêt général et de solidarité qui fondent l'action publique.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activité, reflet du travail accompli en 2024 et des perspectives qui s'ouvrent pour Bois-Colombes.

Florent Mabire

Directeur général des services de la ville de Bois-Colombes

Édito du Maire



Chères lectrices, chers lecteurs,

Je suis heureux de vous présenter le rapport d'activité des services de la Ville pour l'année qui s'achève. Ce document nous permet de revenir sur les actions menées et de mettre en lumière le travail accompli par nos services municipaux, en accord avec les orientations des élus.

Dans un contexte budgétaire tendu pour les collectivités territoriales, nous avons redoublé d'efforts pour rester fidèles à nos engagements. Grâce à l'implication exemplaire des agents municipaux, nous avons poursuivi l'embellissement de notre commune, et ce, sans augmenter les impôts locaux.

Cette année aura été marquée par des avancées significatives dans le domaine de la transition écologique. Nous avons publié notre premier rapport de développement durable et réalisé, pour la deuxième année consécutive, un budget vert permettant d'évaluer l'impact environnemental de chaque dépense afin d'éclairer les décisions budgétaires. De plus, Bois-Colombes souhaite obtenir la certification "Territoire engagé dans la transition écologique", une reconnaissance nationale qui illustre notre ambition et notre détermination à construire un avenir plus responsable. Nous avons également engagé une large concertation publique autour du réaménagement du Cœur de Ville, un projet structurant pour l'avenir de Bois-Colombes, qui accompagnera l'arrivée d'une nouvelle gare du Grand Paris Express en centre-ville. Ce nouvel équipement s'inscrit dans une vision d'ensemble, encadrée par le PLUi, pour garantir un développement harmonieux et respectueux de notre cadre de vie.

Grâce à des investissements soutenus, nous avons poursuivi la concrétisation de projets d'envergure au bénéfice des Bois-Colombiens.

Parmi les réalisations notables de l'année, je tiens à souligner l'inauguration du square de l'Amiral-Courbet étendu, le lancement des travaux du complexe sportif Charles-Coste avec parking souterrain, ainsi que ceux du complexe de sports de raquettes, et la finalisation des équipements extérieurs du centre aquatique.

L'engagement des élus et des services municipaux a contribué à faire rayonner Bois-Colombes au-delà de ses frontières puisque notre ville se hisse à la 2^e position du classement des villes des Hauts-de-Seine où il fait bon s'installer, selon Le Figaro.

Cette distinction confirme l'attractivité et la remarquable qualité de vie de notre commune.

Ces projets et ces succès n'auraient pas été possibles sans l'engagement et le professionnalisme des agents municipaux. Leur dévouement et leurs compétences sont des atouts précieux pour répondre aux attentes de nos concitoyens. Je tiens à leur adresser mes plus sincères remerciements.

Je suis pleinement conscient qu'il reste encore des défis à relever, et c'est collectivement que nous pourrons y parvenir. Je souhaite que nous poursuivions ce travail dans un esprit collaboratif pour faire de Bois-Colombes une ville toujours plus belle, moderne, sûre et verte.

Yves Révillon

Maire de Bois-Colombes

Vice-président du département des Hauts-de-Seine



Les élus



Yves RÉVILLON
Maire, Président du territoire Boucle Nord de Seine,
Vice-Président du département des Hauts-de-Seine,
Conseiller métropolitain (représentant
Bois-Colombes à la Métropole du Grand Paris)



Henri VINCENT
Maire adjoint
Espaces publics et Environnement et Quartier des Bruyères et des Vallées



Anne-Gabrielle CANTET
Maire adjointe
Manifestations publiques, Vie associative et Quartier Mermoz, Victor-Hugo, Argenteuil



Gaël BARBIER
Maire adjoint
Urbanisme et Patrimoine bâti, Conseiller territorial



Dominique COLOMBEL
Maire adjointe
Enfance



Benoît MAINGUY
Maire adjoint
Finances et Achat public



Anne-Christine JAUFFRET
Maire adjoint
Action sociale et Logement, Conseiller territorial



Gilles CHAUMERLIAC
Maire adjoint
Prévention, Sécurité, anciens Combattants, Affaires générales et civiles et Relation aux usagers



Sylvie MARIAUD
Maire adjointe
Relations extérieures et Transports, Conseiller territorial, Vice-pdte de la région Ile-de-France



Marc LANOY
Maire adjoint
Sport et Santé



Valérie DELAMARE
Maire adjointe
Culture



Pierre CROSNIER LECONTE
Maire adjoint
Planification des projets structurants et Quartier Centre-Ville



Caroline MOLIN-BERTIN
Maire adjointe
Jeunesse, Jumelage et Ressources humaines



Éric ISABEY
Maire adjoint
Développement économique, Commerce, Emploi, Formation et développement numérique
Conseiller territorial

Les conseillers municipaux de la liste "Bois-Colombes Ensemble"



Stéphanie ÉMIRIAN
Qualité de vie au travail



Ségolène de PÉRIÉR
Crèches



Cédric KLEIN
Urbanisme et Patrimoine bâti



Sonia de PRATI
Sports



Laure ROSSIGNOL
de la RONDE
Handicap



Jean-Christophe SIBON
Commerces



Béatrice LÉVÊQUE
Marchés des halles



Alexandre LOUIS
Cinéma



Michel DUVIVIER
Relations avec les associations culturelles



Stéphanika TOUSSAINT
Projets Jeunesse



Jérémie RIBEYRE
Environnement



Stéphanie JOAQUIM BOURALY
Écoles



Aymeric CLAUSSMANN
Communication digitale



Valérie CATAU
Manifestations de prévention et de sensibilisation

Les conseillers municipaux de la liste "Bois-Colombes En Marche !"



Franck PRUNUS



Caroline VIGNON



Valérie MARTY



David MBANZA



Isabelle DAHAN



Hermann SCHNEIDER

Les conseillers municipaux de la liste "Le Nouveau Souffle"

La conseillère municipale de la liste "Mieux vivre à Bois-Colombes pour une ville en transition"



Myriam PETIT

Création : **17 mars 1896**, par détachement
de la commune de Colombes

Département : **Hauts-de-Seine**

Région : **Île-de-France** / arrondissement : **Nanterre**

EPT : **Boucle Nord de Seine**

Code postal : **92270** Superficie : **192** hectares

Population : **29 677** Bois-Colombiens

secteur pavillonnaire : **50%** du territoire

Densité : **15 640** habitants/km²

Jumelage : **Neu-Ulm** (Allemagne)

Espaces verts publics : **12** parcs et jardins /

pour une superficie de **8,4** hectares

Agents : **603** (effectifs permanents)

La description de la ville

Située dans les Hauts-de-Seine, à 9 km du centre de Paris, Bois-Colombes fait partie de la petite couronne et compte 29 677 habitants. La Ville allie le charme de nombreuses voies du 19^e siècle à un urbanisme contemporain équilibré avec 50% de son territoire occupé par une zone pavillonnaire. Desservie par trois gares, la Ville est reliée à Paris/Saint-Lazare en moins de 10 minutes.

Elle se répartit en 3 quartiers qui ont été réaménagés ou sont

en cours de rénovation avec, chacun, un espace vert d'importance, de l'activité, des logements et des services publics. De grandes entreprises (IBM, Abeille Assurances, Storengy, Coface...) ont choisi de s'implanter à Bois-Colombes pour la qualité de sa desserte en transports en commun, de ses commerces et des avantages à offrir à leurs salariés.

À terme, deux gares du Grand Paris Express viendront compléter cette offre.



Pour faire de Bois-Colombes, une cité toujours plus dynamique, attractive, solidaire et agréable à vivre pour tous, la Ville poursuit une politique d'investissement ambitieuse qui se concrétise dans la réalisation de grands projets :

- Ouverture du nouveau parc Pompidou – 2020
- Rénovations de la gare SNCF et de la place Gabriel-Péri – 2021
- Réalisation de la crèche À petits-pas – ouverture en 2022
- Rénovation de la crèche À Tire-d'aile – 2022
- Réalisation du centre de loisirs Élisabeth-Deroche – ouverture en 2022
- Restauration du château des Tourelles et création d'un espace artistique dédié à l'art contemporain – 2022
- Extension du centre aquatique – 2023
- Extension du square Amiral-Courbet – 2024
- Rénovation du parc des Tourelles – 2025
- Construction d'un complexe de sports de raquettes sur l'ancien centre Abbé-Glatz – livraison prévue en 2025
- Construction du complexe sportif Charles-Coste et réalisation d'un parking souterrain – livraison prévue en 2026
- Construction de la halle du marché provisoire du centre-ville – livraison prévue en 2026
- Rénovation de l'école Paul-Bert et construction d'un centre administratif – livraison de l'école prévue en septembre 2030 et août 2032 pour le centre administratif
- Création d'une gare souterraine de ligne 15 Ouest du Grand Paris Express – mise en service à l'horizon 2033.

les lieux clés

QUARTIERS

- Centre-Ville
- Les Bruyères
- Mermoz



SERVICES MUNICIPAUX

- 1 Hôtel de Ville
- 2 mairies annexes
- 1 centre technique municipal
- 1 espace Duflos



SECTEUR ÉCONOMIQUE

- 20 grands établissements de plus de 100 salariés
- 4 333 établissements dont de nombreuses TPE et PME disséminées dans les différents quartiers de la ville
- 18 300 emplois (fin 2024)
- 546 entreprises artisanales dont 79 entreprises artisanales de proximité
- 336 commerces et services actifs (boutiques) (données de la CCI92)

Vers Courbevoie



ACCUEIL ENFANCE / JEUNESSE

- 5 crèches multi-accueil communales
- 1 crèche en délégation de service public
- 1 crèche parentale
- 1 crèche associative inclusive
- 13 micro-crèches (structures privées)
- 14 ASLH
- 1 Structure Information Jeunesse

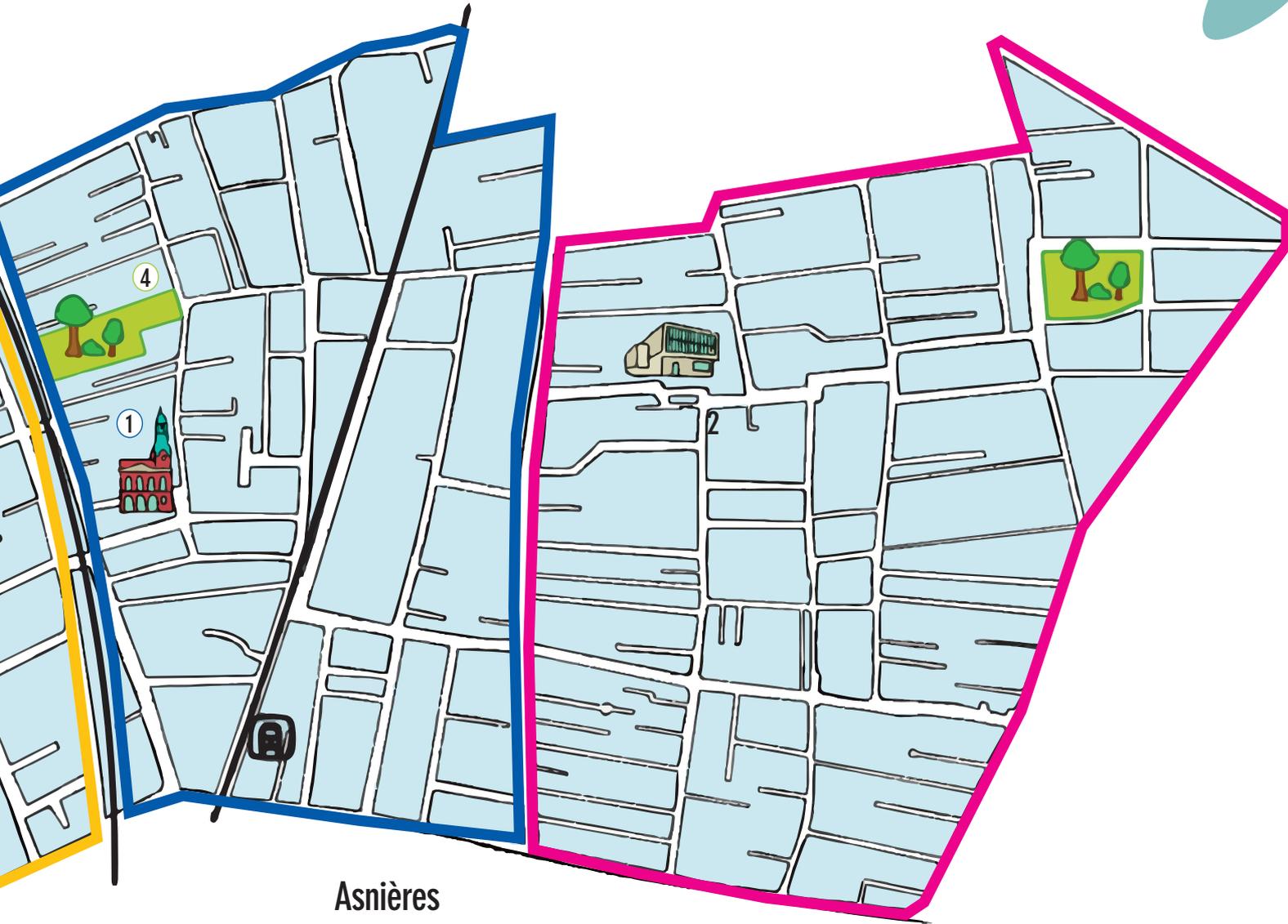
ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

- 7 écoles maternelles
- 7 écoles primaires
- 1 école primaire privée
- 2 collèges publics
- 1 lycée public d'enseignement général
- 1 lycée professionnel public
- 1 lycée d'enseignement général privé

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- 2 complexes sportifs
- 1 gymnase
- 1 centre aquatique
- 1 cityparc et agrès dans les parcs

Colombes



Asnières

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

- Une galerie d'exposition au château des Tourelles
- Deux salles de spectacles dont une accueillant le cinéma
- Une médiathèque
- Deux espaces culturels
- Un conservatoire

ESPACE VERTS PUBLICS

- 10 parcs et jardins :
- Parc Pompidou
 - Square André-Chénier
 - Square Amiral-Courbet
 - Square Larribot
 - Square Adolphe-Guyot
 - Parc Franklin-Roosevelt
 - Square Émile-Tricon
 - Square De Lattre-de-Tassigny
 - Jardins-bassin pl. de la République
 - Square des Carbonnets

PÔLE SÉCURITÉ

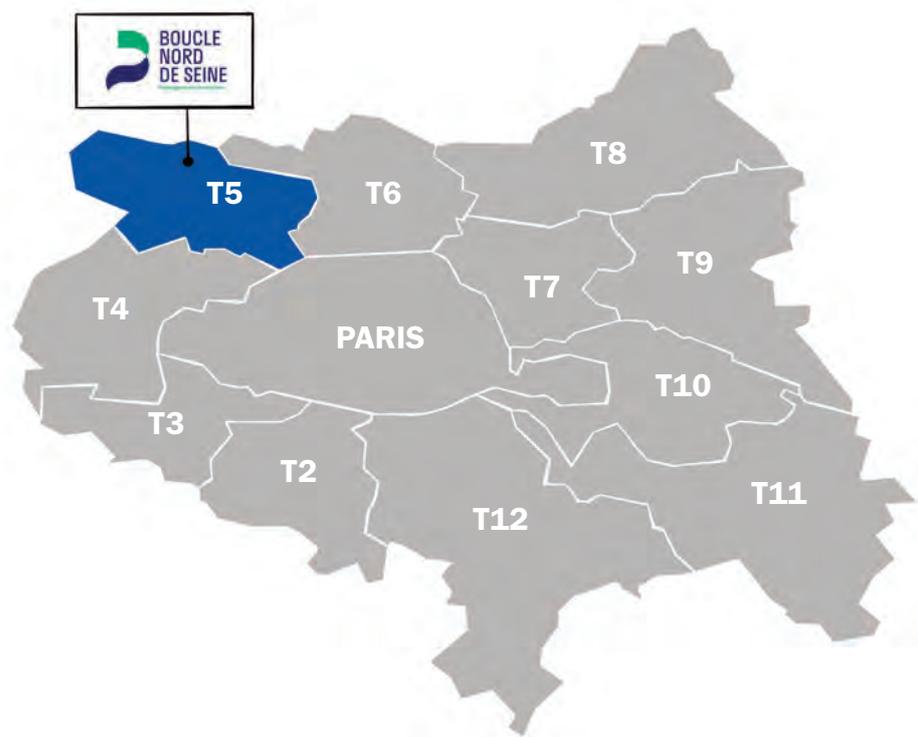
- Un poste de police municipale
- Un commissariat

PÔLE TRANSPORT

- 3 gares SNCF Transilien

Bois-Colombes et l'intercommunalité

Né le 1^{er} janvier 2016, Boucle Nord de Seine forme l'un des douze territoires autour desquels s'articule la Métropole du Grand Paris créée par la loi du 7 août 2015 (loi portant sur l'organisation territoriale de la République) et la loi MAPTAM du 27 janvier 2014 (loi sur la modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles.). Son statut juridique est celui d'un Établissement Public Territorial (EPT).



**L'Établissement
Public
Territorial
Boucle Nord de Seine
se compose de 7 villes**

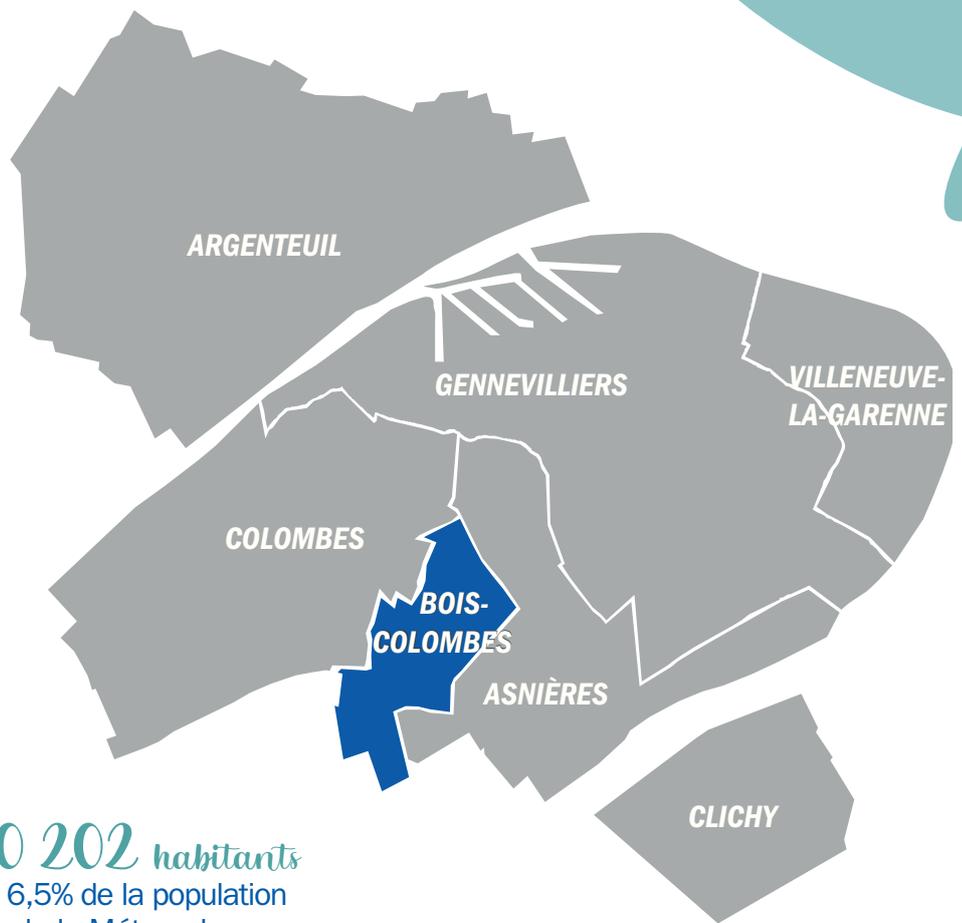
COMPÉTENCES DE LA COMMUNE

- Urbanisme et maîtrise des sols :
Délivrance des permis de construire
- Logement
- Aide sociale au travers
notamment du CCAS
- Gestion des accueils
de la petite enfance
- Gestion des accueils périscolaires
élémentaires et maternels
- Culture et patrimoine
- Tourisme et sport

- Etat civil : Organisation
des élections
- Protection de l'ordre public
et de la délinquance
- Entretien des voiries
et bâtiments communaux
- Gestion des espaces verts
- Emplois et commerces
- Environnement et biodiversité

COMPÉTENCES DE L'EPT

- Gestion des déchets ménagers
- Politique de la ville
- Environnement
et développement durable
- Eau et assainissement
- Plan local d'urbanisme
- Aménagement
- Habitat
- Développement économique



49,3 km²

superficie du territoire

460 202 habitants
soit 6,5% de la population
de la Métropole
du Grand Paris

49 460

entreprises
présentes sur le territoire

209 652

logements sur le territoire

QUELQUES GRANDS PROJETS ET ACTIONS MARQUANTES DE L'EPT

- Adoption d'un Plan Nature territorial avec notamment la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité intercommunal
- Élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) – Finalisation et approbation en 2025
- Adoption en juin 2024 du Schéma des Mobilités Actives pour développer la marche et le vélo à l'échelle du territoire
- Conduite en collaboration avec les villes et les aménageurs de près de 30 projets d'aménagement en cours de réalisation ou de planification
- Accueil des épreuves de hockey sur gazon à Colombes, organisation des 3^e olympiades des enfants
- Lancement en mai 2024 de la marque « Boosteur de l'économie durable » pour promouvoir la dynamique économique de l'EPT dans le cadre de sa démarche d'attractivité qui vise à favoriser l'implantation des entreprises et la création durable d'emplois.

Les temps forts de

JANVIER

Vœux aux anciens combattants
Soirée du personnel
Déjeuner des aînés
Festival chrétien du cinéma
Exposition "Art & science :
Atomes crochus"



MARS

Journée nationale du souvenir à la
mémoire des victimes de la guerre
d'Algérie et des combats en Tunisie
et au Maroc
Printemps des poètes à la salle
Jean-Renoir
Forum de la petite enfance
Semaine olympique à Smirlian



MAI

79^e anniversaire de la victoire
du 8 mai 1945
Parcours musical autour de l'orgue
"Boucle d'Orgues"
Fête de la nature
Fête de la ville Bois-Colombes
Olympiques



FÉVRIER

Loto Rotary des 3 colombes
Soirée prix Goncourt
Soirée anniversaire de Charles Coste
Don du sang



AVRIL

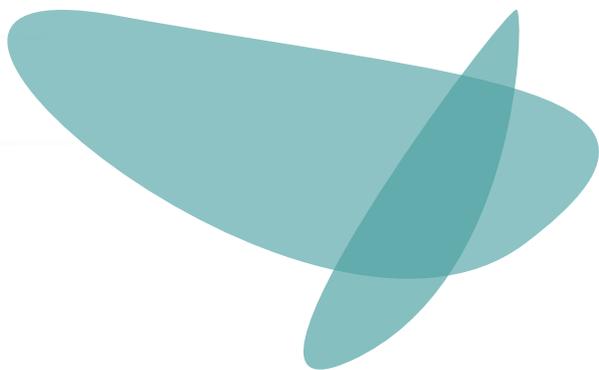
Soirée des couples
Animation Troc et jardin
Cérémonie commémorative
du Souvenir et de la Déportation



JUIN

Guinguette / plancha des commerçants
et braderie
Brocante du Club 41
Animation "Fête vous plaisir"
et forum des associations
Pandathlon - Fête vos jeux

2024 en images et en dates



JUILLET

Fête des écoles
Fête nationale feu d'artifice
et bal aux Bruyères



SEPTEMBRE

Animation "Jeunesse en fête",
soirée foodtrucks et village numérique
Présentation de la saison culturelle
à la salle Jean-Renoir
Les Journées européennes du patrimoine
Exposition "Estampes" au château
des Tourelles
Vide-greniers



NOVEMBRE

105^e anniversaire de l'Armistice
du 11 novembre 1918
Forum des vins et des produits
régionaux
Salon artistique
au château des Tourelles
Inauguration de l'orgue de Notre-Dame
de Bon-Secours



AOÛT

Don du sang
80^e anniversaire de la libération
de Paris



DÉCEMBRE

Téléthon
Fête de Noël

OCTOBRE

Portes ouvertes des ateliers d'artistes
Animation « Bourguignons en fête »
Soirée des nouveaux arrivants

Focus la transformation de Bois-Colombes se poursuit

Transformation du centre ville, la concertation au cœur du projet

Face à l'enjeu de l'arrivée d'une gare du Grand Paris Express (GPE) en plein cœur de ville, la municipalité de Bois-Colombes a lancé une vaste concertation du 14 octobre 2024 au 12 février 2025.

Cette démarche a mobilisé les habitants, avec trois réunions publiques organisées en 2024 et une réunion de restitution prévue le 12 février 2025.

Cette nouvelle gare du Grand Paris Express apportera d'importants changements dans la physionomie urbaine, et de nouvelles perspectives.

C'est un bouleversement d'ampleur que la ville de Bois-Colombes est résolue à anticiper, afin de défendre les intérêts des Bois-Colombiens.

Avec près de 900 réponses au questionnaire diffusé sur le site de la ville et relayé sur les réseaux sociaux et mis à disposition dans divers équipements publics, cette concertation témoigne d'un fort intérêt des Bois-Colombiens pour le devenir de la vie communale.

Il est ressorti plusieurs points essentiels fixant l'accent sur les priorités portées par les habitants.

Les Bois-Colombiens souhaitent préserver l'esprit village de leur centre-ville tout en le modernisant. Ils plébiscitent notamment une circulation apaisée, avec des zones piétonnes, des aménagements cyclables et des limitations de vitesse, en cohérence avec les projets municipaux comme la piétonnisation de la rue Félix-Braquet et la création d'un franchissement au-dessus de la gare reliant le parvis de l'église à la place de la Résistance.

La végétalisation est une priorité forte : la ville, déjà reconnue en 2023 par une 4^e fleur, envisage d'augmenter la présence d'espaces verts, notamment dans le parc des Tourelles rénové, où 50 arbres supplémentaires



Réunion de lancement de la concertation Cœur de Ville le 14 octobre 2024

seront plantés et la part de sols perméables portée à 67%. Cette dynamique vise à renforcer le rôle de Bois-Colombes comme îlot de fraîcheur.

Les habitants souhaitent aussi des espaces conviviaux et intergénérationnels, avec des lieux animés comme les places de la Résistance et de la République, des agrès sportifs, un city-foot, un skate-park, ainsi que des équipements sociaux comme une crèche et un Ehpad supplémentaires. La municipalité souligne cependant les

Un enjeu stratégique majeur pour Bois-Colombes

contraintes actuelles, notamment la pénurie nationale de personnel pour les crèches et la présence déjà significative d'Ehpad sur le territoire communal.

Le commerce de proximité doit être soutenu et diversifié. La municipalité agit pour maintenir le marché, développer cafés, restaurants et commerces adaptés, et favoriser l'implantation de

nouveaux professionnels médicaux, avec une maison médicale et un centre de radiologie en projet. Une « foncière commerce » sera créée pour accompagner ces initiatives. Le marché retrouvera sa place historique dans des locaux rénovés, contribuant à l'animation du centre-ville.

Enfin, la préservation de l'identité architecturale de Bois-Colombes est un enjeu majeur.

La Commune limite la hauteur des nouvelles constructions, protège les quartiers pavillonnaires et modernise les équipements culturels comme le conservatoire et la médiathèque. Cette dernière pourrait s'installer dans le bâtiment du marché provisoire, dans un calendrier adapté aux autres projets en cours.

Cet exercice de grande ampleur a mobilisé plusieurs centaines de Bois-Colombiens mais aussi de nombreux services municipaux

qui se sont investis dans l'opération : la préparation du questionnaire, sa diffusion et son traitement, l'organisation des réunions sous forme d'ateliers avec la projection de documents de réflexion dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

La réunion de lancement a permis de présenter les enjeux et les perspectives pour la ville, les ateliers participatifs portaient sur l'aménagement des espaces publics et des déplacements puis sur le développement économique, des activités commerciales et de la mixité logements/commerces. Le dernier acte de cette concertation est planifié le 12 février 2025 et rendra compte des travaux des participants.

Cette restitution et tous les éléments de la concertation seront à retrouver sur le site internet de la ville.

La construction du complexe sportif Charles-Coste et la métamorphose de «l'îlot Jaurès»

Le projet de reconstruction du complexe sportif Charles-Coste s'inscrit dans le programme « Centre-ville 2030 » pour réaménager le quartier. Le projet a été attribué, au groupement dont le mandataire est l'entreprise de travaux Demathieu Bard et l'architecte est l'agence Engasser et associés, sur une procédure de conception-réalisation (notification marché 26/06/23). Ce futur complexe sportif, conçu par l'agence d'architectes, comblera béton, bois, grandes baies vitrées et végétation sur 4 550 m², avec 1 000 m² d'espaces verts, un parking souterrain de 232 places et la hauteur du bâtiment sera limitée à 9 mètres en façade.

Le nouveau complexe sera accessible et inclusif, avec une salle multisports, une tribune de 200 places, des espaces pour l'expression corporelle, le tennis de table, un dojo et un terrain de basket extérieur. À l'étage, des salles

plus petites et un espace de restauration accueilleront sportifs et visiteurs. Le bâtiment respectera les normes d'accessibilité et bénéficiera aux associations locales comme JABC (futsal) et le BCS (multisports). Le gymnase actuel restera en service jusqu'à la livraison du nouveau bâtiment.



Le projet

Le montant des travaux s'élève à 15 784 300 € HT et le coût des études est de 1 213 700 € HT.

La Ville a bénéficié de subventions : CD92 : 6 640 000 € et FIM : 1 M €) et

de financements (SGP : 9 930 529 €).

L'état d'avancement

Les études d'avant-projet définitif (APD) ont été réalisées du 28 sept. au 24 nov. 2023 et le permis de construire, déposé le 12 septembre 2023.

Le chantier a démarré le 13 mai 2024. Le planning prévoit la fin des infrastructures (niveaux enterrés) pour fin avril 2025 et la fin de gros œuvre (maçonnerie) pour fin juillet 2025.

Le «hors d'eau hors d'air» (charpente 09/2025, étanchéité 10/2025) est, quant à lui, programmé d'ici fin octobre 2025.

La réception des travaux est fixée au 13/03/2026.

Tennis et padel, un nouveau complexe de sports de raquettes

Un nouveau complexe de sports de raquettes ouvrira aussi à la rentrée 2025 dans le quartier nord de Bois-Colombes, avec des bâtiments de 7 à 10 mètres de haut et des terrains de tennis et padel en résine. Un club-house, une terrasse, une salle de réception et un équipement économe en énergie sont prévus. Des dispositifs spécifiques limiteront les nuisances sonores et optimiseront le confort des usagers.

Le projet a été attribué au groupement dont le mandataire est l'entreprise de travaux SMC2 et le maître d'œuvre est l'Agence Architecture 3J, via une procédure de marché global de performance pour la conception, la construction, et la maintenance/entretien multitechnique (dont les espaces non bâtis) durant 3 ans, d'un complexe de sports de raquettes (tennis et padel) et d'un espace de réception.

Le projet

Le montant des travaux s'élève à 5,2 M€ HT, le coût des études est de 518 970 € HT et la prise en charge de l'exploitation (en dehors de l'exploitation commerciale de l'équipement) est de 172 485 € HT pour 3 ans. La ville a bénéficié de subventions : MGP : 1 M€, CD92 : 1,4M € et Région 100 QIE : 1 740 472 € pour financer en partie le projet.

L'état d'avancement

Les études ont démarré le 31/07/2023 et le permis de construire a été déposé le 09/02/2024. Le chantier a commencé par une phase de démolition et de désamiantage jusqu'à fin juin 2024. Les travaux de construction ont débuté par la mise en œuvre des fondations spéciales des halles sportives (technopieux) à partir du 07/05/2024

pour 3 mois. Le montage de la charpente bois de la halle padel et tennis et la création des longrines périphériques maçonnées se sont opérés de mai à juillet 2024. L'étanchéité de cheneaux et l'installation de la couverture padel et tennis ont été réalisées entre juin et octobre 2024. Concernant le bâtiment traditionnel, les réseaux sous dallage, le Misapor (isolant) et la Géomembrane (protection du béton), socle de l'ouvrage en infrastructure ont été mis en place en novembre 2024. Le hors d'eau hors d'air (clos/couvert) a été atteint le 21/03/2024. La réception du bâtiment est prévue pour la mi-septembre 2025.



DÉCOUVREZ CE FUTUR
ÉQUIPEMENT EN VIDÉO
EN FLASHANT CE QR CODE



DÉCOUVREZ CE FUTUR
ÉQUIPEMENT EN VIDÉO EN
FLASHANT CE QR CODE

Focus la transition écologique

La transition concerne tous les domaines d'activité

En 2024, la Ville a poursuivi sa démarche de transition écologique en cherchant à se doter d'outils de pilotage global pour étendre le champ des services concernés.

Volontariste, Bois-Colombes a été l'une des premières villes de sa taille à voter dès 2024 un budget vert. Il a permis d'évaluer les dépenses nouvelles d'équipement au regard de leurs conséquences environnementales.

Cette démarche a été initiée en préparation de l'application de la loi de finances 2024 publiée le 30 décembre 2023 instaurant l'obligation pour les collectivités territoriales de plus de 3 500 habitants de se doter d'un budget vert à compter de 2025.

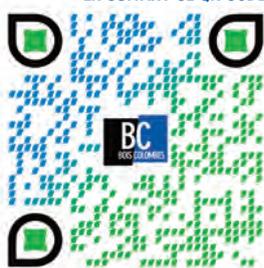
La cotation environnementale est désormais une étape à part entière de la vie budgétaire de la collectivité. Concrètement, désormais les demandes de crédits préparées par les services seront classées au regard de leurs conséquences sur l'environnement.

Cette démarche permet à la collectivité de poser un regard factuel sur les effets de ses projets et sur ses marges de manœuvre.

Le budget vert est organisé en 6 axes, basés sur ceux de la taxonomie européenne et la méthodologie adoptée par l'État :

- 1 la lutte contre le changement climatique
- 2 l'adaptation au changement climatique
- 3 la préservation de la ressource eau
- 4 la transition vers l'économie circulaire, la gestion des déchets et la prévention des risques technologiques
- 5 la lutte contre les pollutions
- 6 la préservation de la biodiversité et la protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles

ACCÉDEZ AUX RAPPORTS
DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
2023 ET 2024
EN SUIVANT CE QR CODE



Chaque projet de la Ville, en fonctionnement et en investissement, est évalué à l'aune de ces axes selon qu'il a des effets favorables, défavorables, neutres ou indéterminés. Le résultat de la cotation permet de se questionner sur le potentiel d'amélioration à la portée de la collectivité. Il est à noter que certaines dépenses resteront défavorables mais nécessaires car relevant de missions de service public obligatoires.

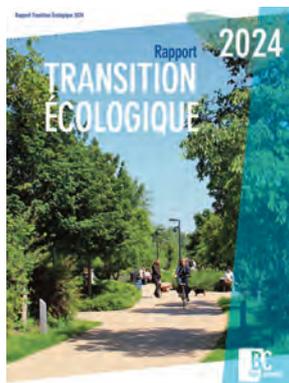
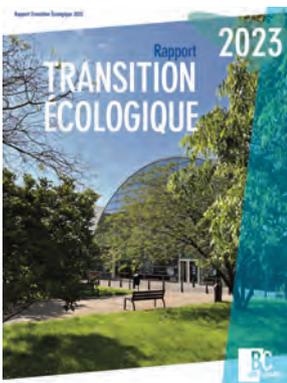
Les élus auront néanmoins dès à présent la possibilité de prendre en compte la cotation environnementale des projets pour arbitrer les choix budgétaires et favoriser les projets vertueux.

En parallèle, afin de compléter l'effort d'analyse de l'action municipale, la direction générale des services a piloté la production du premier rapport de transition écologique pour l'année 2023.

Si ce document s'impose aux collectivités de plus de 50 000 habitants, il s'agit dans le cas de Bois-Colombes d'une démarche strictement volontaire.

La rédaction du document a nécessité un travail d'état des lieux auprès des services pour lister les projets déployés ayant un impact positif au sens de la transition écologique. Ils ont été ensuite classés dans les mêmes axes que le budget vert afin de faciliter le bilan et le pilotage de la transition écologique.

Le rapport 2023 a été diffusé en fin d'année 2024 sur les canaux de communication de la Ville, mais dès l'édition 2024, cette publication, qui sera désormais annuelle, sera présentée en Conseil municipal lors du vote du budget.



Afin d'accompagner toutes ces démarches opérationnelles d'analyse des projets sous le prisme de la transition écologique, une journée de sensibilisation à la question animée par des experts a eu lieu en septembre 2024.

Elle a permis aux élus et aux agents de l'administration présents de partager un socle commun de connaissances sur le sujet.



Le parc et le château des Tourelles

Au regard de ces initiatives et des projets déjà déployés, la Ville s'est rapprochée de l'ADEME pendant l'année pour évaluer la légitimité de Bois-Colombes à entamer le programme de labellisation TETE (Territoire Engagé pour la Transition Écologique).

Un pré-diagnostic, sorte d'étape 0 de la démarche, a été réalisé par un consultant mandaté par l'ADEME en juin. Il en est ressorti que l'action municipale est suffisamment importante pour être éligible à la labellisation.

Le programme TETE va donc être officiellement lancé en 2025 et durera 4 années durant lesquelles un conseiller expert dédié accompagnera la direction générale et les services.

Focus l'orgue restauré

La restauration de l'orgue de l'église Notre-Dame de Bon-Secours

UN INSTRUMENT HORS D'USAGE

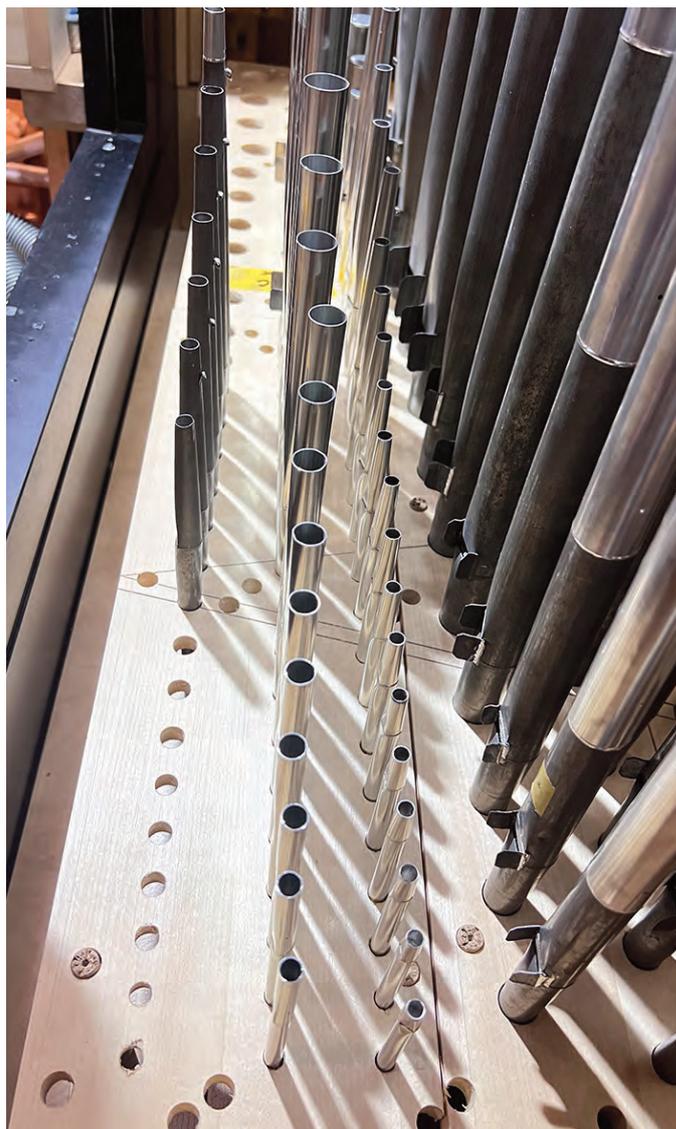
En mars 1904, l'orgue prend place dans l'église Notre-Dame de Bon-Secours de Bois-Colombes après que la paroisse en ait fait la commande auprès du facteur d'orgues Ernest Béasse, ancien « premier ouvrier » de la manufacture Cavaillé-Coll. Sa taille modeste (10 jeux dont 9 réels) comme sa fonction probable d'instrument d'accompagnement sont adaptés à l'édifice qui l'accueille. Non protégé au titre des monuments historiques, l'instrument, d'esthétique symphonique tardive, devient, en février 1906, un bien communal, en application de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation de l'Église et de l'État. En raison de la transmission pneumatique des notes et des jeux peu fiables et peu durables (ex. retard de notes, notes ou jeux muets), des interventions sont réalisées tous les 10 ans entraînant une électrification de la transmission sans remédier pour autant aux défaillances originelles. Des ajustements sonores ont également été apportés, au cours du 20^e siècle, dans le but d'élargir le répertoire musical de l'instrument vers le baroque (dont, en 1950, une intervention du facteur d'orgues Louis Eugène-Rochesson).

Dans le cadre des travaux de rénovation intérieure de l'église, la console et la turbine à air de l'instrument sont démontées en avril 2012, provoquant sa mise en sommeil.

DES SPÉCIALISTES AU CHEVET DE L'ORGUE

Une expertise constituée notamment des techniciens-conseils agréés par le ministère de la culture, Éric Brottier et Thomas Monnet, révèle, en 2017, de nombreuses transformations et dégradations depuis l'installation de l'orgue dans l'église ainsi que le mauvais état des sommiers et l'affaissement de la façade avant du buffet.

Un programme de reconstruction et d'enrichissement musical conclut ce diagnostic, aboutissant au lancement d'une procédure, en 2022, pour la mise en œuvre des travaux. En partenariat avec l'agence Éric Brottier (maître d'œuvre), la Ville choisit de confier le projet à la société Gerhard Grenzing. Cette grande entreprise européenne de facture d'orgues, établie à El Papiol près de Barcelone (Espagne), est intervenue, depuis 1973, sur près



Différents jeux en restauration

de 250 instruments neufs ou à restaurer en Europe, en Amérique centrale et du Sud ou encore au Japon. L'atelier Gerhard Grenzing est connu en France pour avoir conçu, en 2016, l'orgue de l'auditorium de la Maison de la radio et de la musique (Radio France) et restauré plusieurs autres instruments (ex. cathédrale Saint-Etienne à Limoges, église Saint-Jean-Baptiste à Neuilly-sur-Seine).

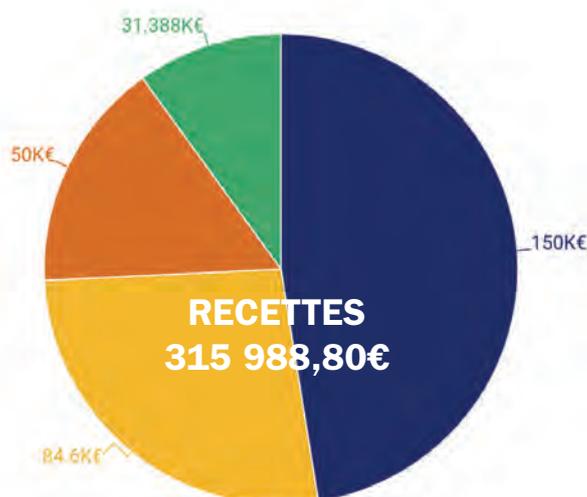
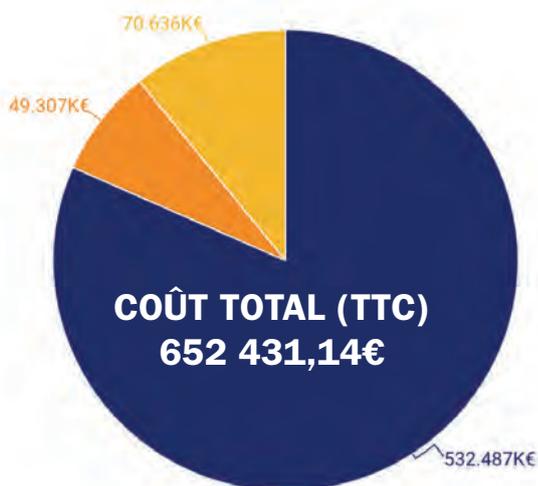
UN NOUVEL INSTRUMENT INAUGURÉ EN NOVEMBRE 2024

En février 2023, l'orgue de l'église Notre-Dame de Bon-Secours de Bois-Colombes est entièrement démonté, l'ensemble des pièces est inventorié avant d'être transporté dans les ateliers du facteur d'orgues catalan. Près de 16 mois de chantier ont été nécessaires pour restaurer les éléments conservés (ex. buffet, console, réservoirs et porte-vents existants, 10 des 11 jeux existants) et construire de nouvelles pièces (ex. sommiers, boîte expressive). En raison de leur absence de fiabilité, les systèmes de transmission des notes et des jeux ont aussi été modernisés et reposent désormais sur un système mécanique avec assistance électrique. L'orgue a, par ailleurs, été agrandi en profondeur (1,90 m) pour accueillir 10 nouveaux jeux réels. Monté entièrement dans les locaux de la société Gerhard Grenzing, l'orgue reconstruit est une nouvelle fois démonté puis remonté, en juin 2024, à son emplacement d'origine. Les travaux se sont poursuivis, en juillet 2024, par l'harmonisation des 1 270 tuyaux. Après une dernière phase de test, l'orgue de l'église Notre-Dame de Bon-Secours, devenu un instrument de style post-symphonique augmenté, a été inauguré le 22 novembre 2024. Pouvant jouer des œuvres de styles variés allant du 17^e siècle à nos jours, il permet à la ville de Bois-Colombes, en partenariat avec l'association des Amis de l'orgue Notre-Dame de Bon-Secours, de disposer d'un nouvel outil d'expression culturelle, avec la programmation de concerts et d'actions de médiation à destination notamment des scolaires mais aussi l'ouverture d'une classe d'orgue.

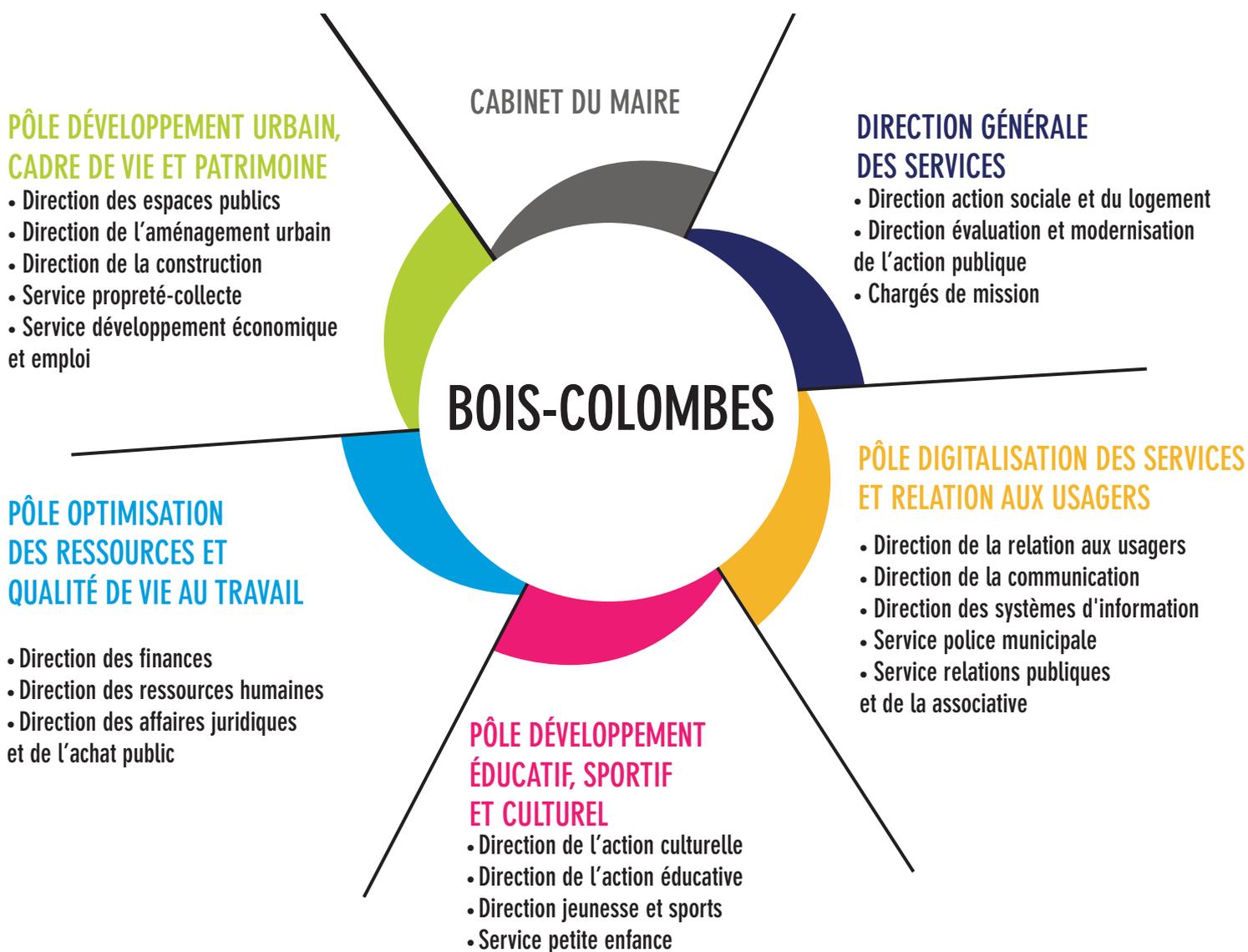


L'orgue restauré, augmenté et réinstallé

Le coût de l'opération et son financement



L'organisation des services



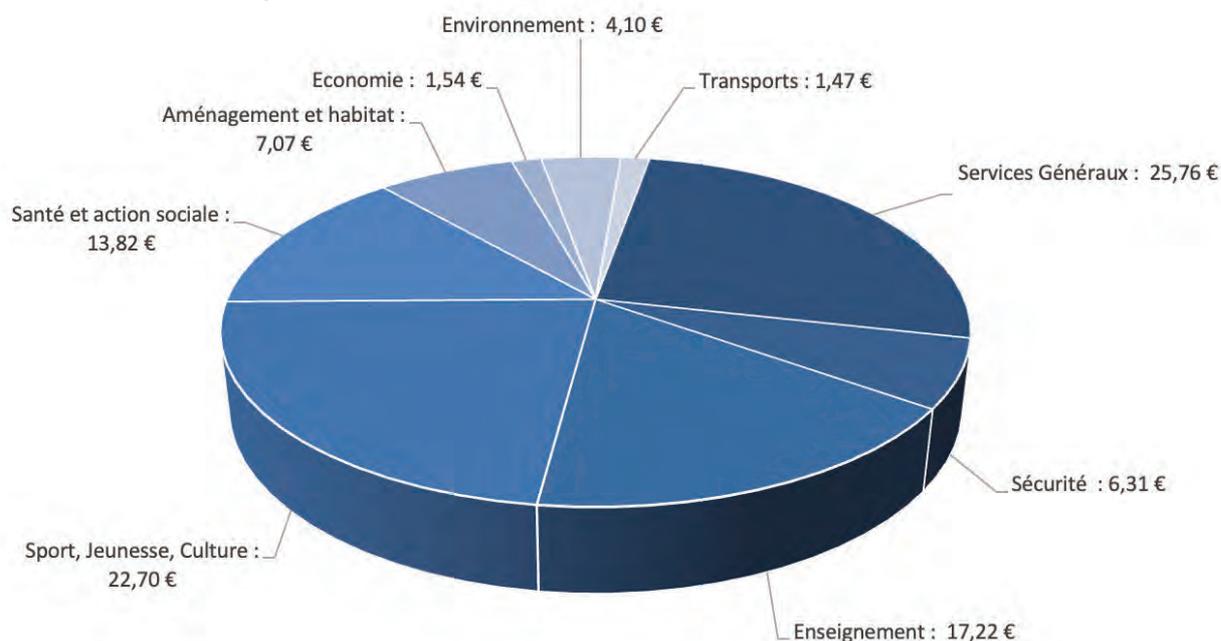


Le parc Pompidou

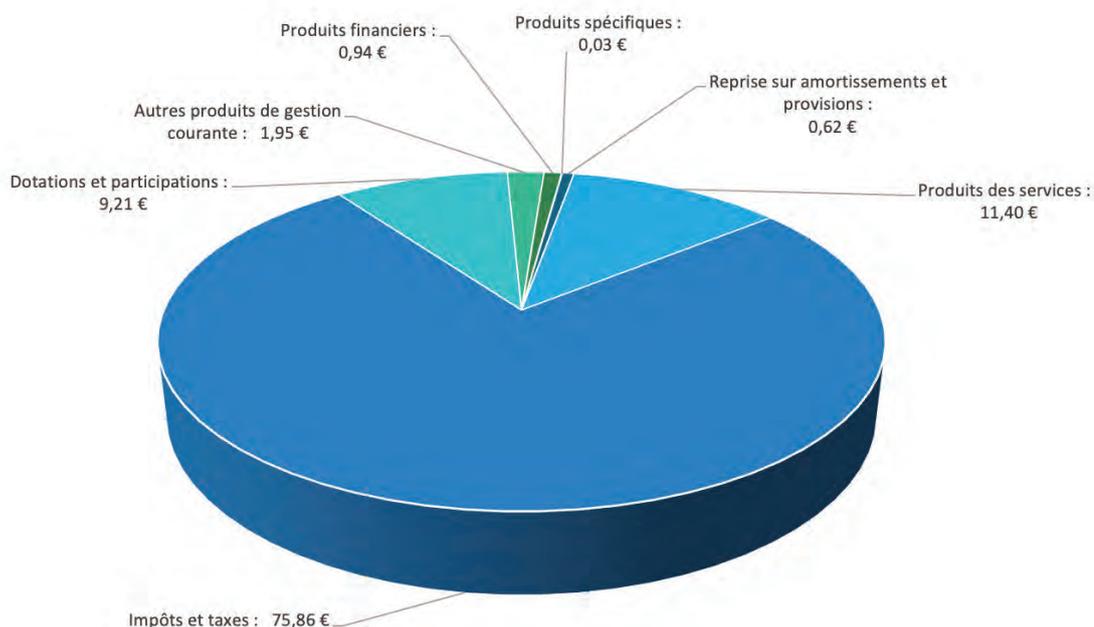
Les chiffres

Budget de la ville en 2024 (fonctionnement + investissement) : 75 258 145 euros

Sur 100 € de dépenses de fonctionnement, la Ville consacre :

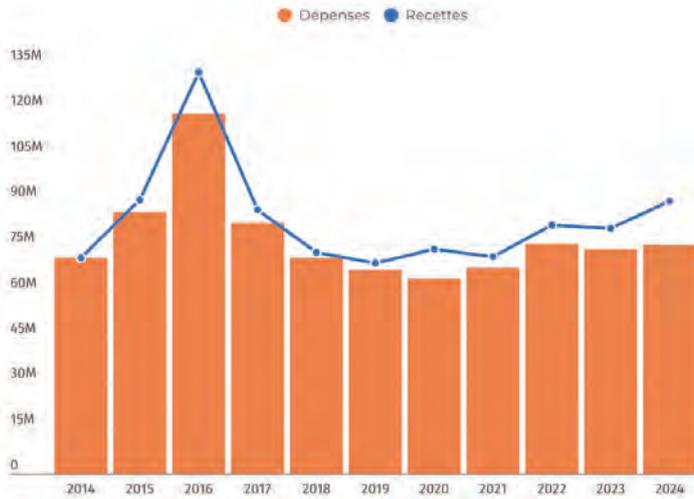


Sur 100 € de recettes de fonctionnement, la ville perçoit :

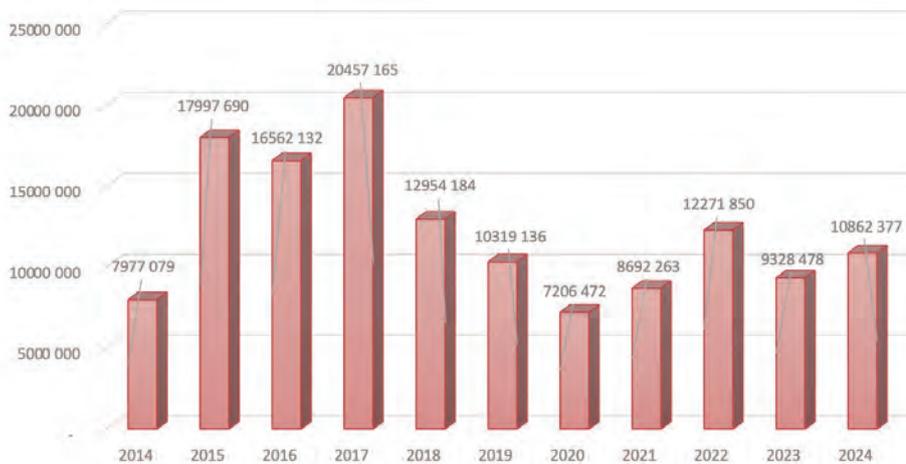


Les données financières

Évolution budgétaire depuis 2014



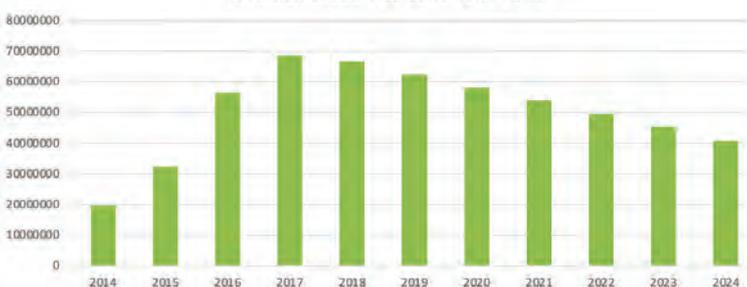
Évolution des dépenses d'équipement depuis 2014 en euros



Montant de la rénovation de la voirie (2024) : **950 972€**

Investissement	286 322 €
Fonctionnement	664 650 €

Évolution de la dette en millions d'euros



Montant en euros des co-financements obtenus en 2024

18 305 122 €

Subventions de fonctionnement reçues	4 085 472
Subventions d'investissement reçues	14 219 649

Encours de la dette par habitant en 2024

1 358€

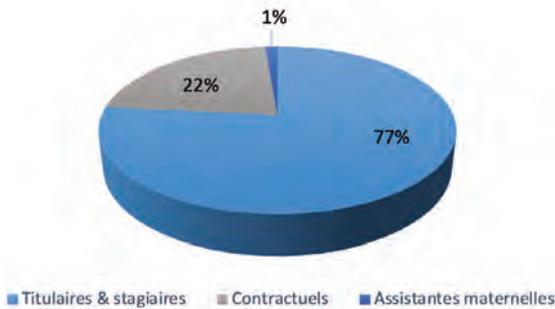
Présentation de Bois-Colombes



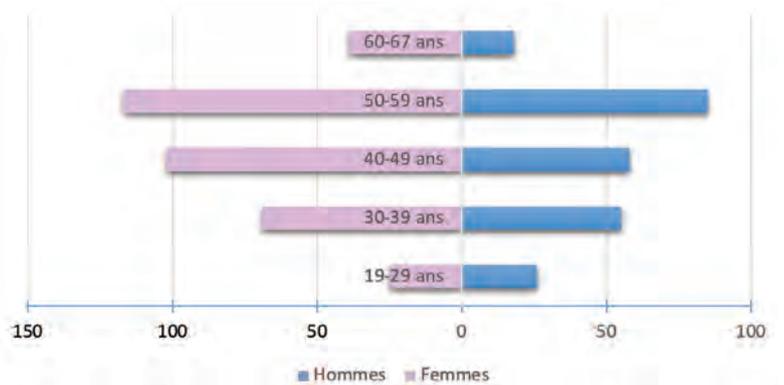
Le parc des Bruyères

Les données RH

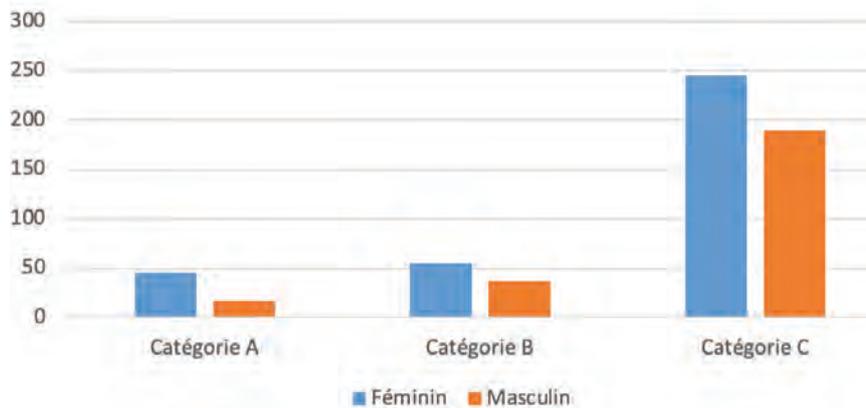
Répartition des agents par statut



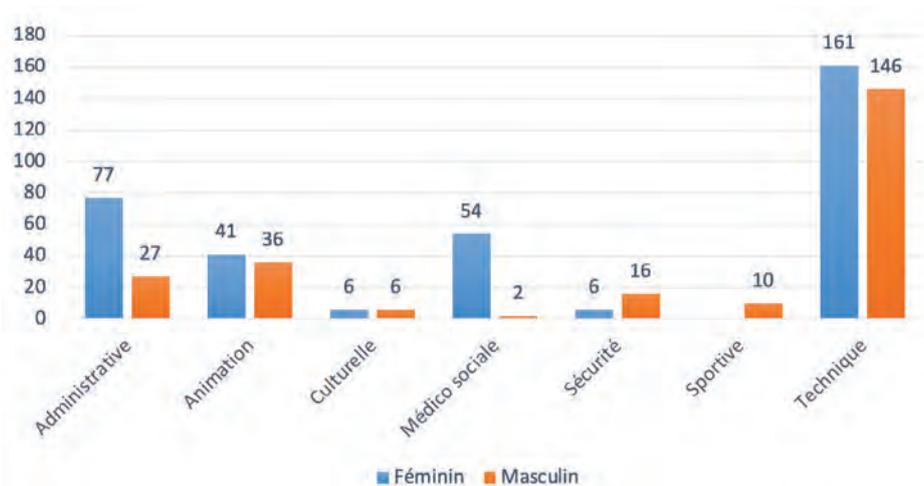
Pyramide des âges



Répartition par catégorie et par sexe



Répartition des effectifs par filière



Cabinet du Maire	p.29
Direction générale	p.31
Direction de l'évaluation et de la modernisation de l'action publique	p.33
Direction de l'action sociale et du logement	p.34
Service logement	p.35
Service solidarité et autonomie	p.36
Pôle optimisation des ressources et qualité de vie au travail	p.39
Direction des finances	p.41
Direction des ressources humaines	p.42
Direction des affaires juridiques et de l'achat public	p.43
Pôle développement urbain, cadre de vie et patrimoine	p.45
Direction de l'aménagement urbain	p.47
Service des affaires foncières et patrimoine privé	p.48
Service droits des sols	p.49
Service hygiène et salubrité	p.50
Direction de la construction	p.51
Service des opérations neuves et des réhabilitations	p.52
Service entretien et maintenance des bâtiments	p.54
Direction des espaces publics	p.56
Service des espaces verts	p.57
Service voirie et déplacements	p.59
Service propreté-collecte	p.60
Service développement économique et emploi	p.61
Pôle digitalisation des services et relation aux usagers	p.65
Direction de la communication	p.67
Direction des systèmes d'information	p.69
Direction de la relation aux usagers	p.70
Service police municipale	p.72
Service des relations publiques et de la vie associative	p.73
Pôle développement éducatif, sportif et culturel	p.75
Direction de l'action éducative	p.77
Service enseignement	p.78
Service enfance	p.79
Service restauration, gardiennage et entretien	p.80
Direction de l'action culturelle	p.81
Spectacles et cinéma salle Jean-Renoir et scène Mermoz	p.82
Arts visuels et expositions	p.84
Enseignement culturel et animations culturelles à l'école	p.86
Médiathèque	p.88
Service archives et patrimoine culturel	p.89
Direction jeunesse et sport	p.91
Service jeunesse	p.92
Service des sports	p.93
Service petite enfance	p.95

Le cabinet du maire

Présentation du Cabinet

Placé directement sous l'autorité du Maire et dirigé par le directeur de cabinet, le cabinet a pour mission d'assurer un rôle d'appui politique et d'accompagner le maire et les élus dans l'exercice de leur mandat, tant d'un point de vue opérationnel que stratégique. À ce titre, il coordonne et apporte un soutien à l'action politique et s'assure de la bonne mise en œuvre du projet et des priorités municipales, en lien étroit avec la Direction générale et les services. Le cabinet exerce un rôle de conseil, gère et facilite les relations et la circulation de l'information avec la population, et assure l'interface avec l'ensemble des partenaires de la Commune. Il est identifié comme direction ressource par certains services sur des problématiques précises.

Les missions du cabinet

- Suivi de la mise en œuvre du programme de mandat et des grands projets
- Préparation des conseils municipaux en lien avec les services notamment en ce qui concerne la rédaction de vœux
- Animation de la majorité municipale
- Gestion de la communication politique (rédaction de courriers, éditos, tribunes, discours, gestion des réseaux sociaux du maire et des élus)
- Appui et aide à la prise de décision des élus
- Traitement des demandes des élus et soutien logistique
- Support à l'organisation de manifestations et cérémonies
- Veille et gestion de crise
- Interface avec les partenaires institutionnels (Département, EPT, Région, MGP...)
- Relations avec les administrés et les services (renseignement, orientation vers les services compétents, et réponses aux sollicitations des élus, organisation de rendez-vous avec les élus)
- Formation des élus
- Organisation des élections en lien avec le service État civil



Les réalisations

- Rédaction de plus de 75 discours et de plusieurs centaines de réponses aux administrés
- Ecriture d'une quinzaine d'éditos et de tribunes
- Organisation d'une dizaine de réunions publiques et du CLSPD,
- Coordination de la concertation Cœur de Ville
- Accueil et organisation de la commémoration départementale à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc avec les services de la Préfecture
- Accompagnement/support à l'organisation de certaines manifestations : cérémonie citoyenne des jeunes électeurs ainsi que celle de remise des diplômes, nouveaux arrivants, mise à l'honneur (Charles Coste, Tim Houdaille...), etc.
- Organisation des élections européennes et des législatives anticipées en lien avec les services



D irection G énérale

L'orientation stratégique

La direction générale des services :

- met en œuvre le programme politique pour lequel le Maire et l'équipe municipale ont été élus, et garantit ses faisabilités technique, financière et juridique
- optimise l'organisation des services municipaux afin de répondre aux besoins tout en conservant l'équilibre financier de la collectivité et proposer, si nécessaire, des arbitrages aux élus
- organise et fait vivre, avec le cabinet du maire, les instances permettant une bonne gouvernance de la collectivité et la bonne circulation de l'information



Les missions de la direction

Le directeur général des services avec l'ensemble des membres de la direction générale a pour missions :

- l'assistance, le conseil et l'information du Maire et des élus sur tous les sujets communaux
 - une aide à la décision
 - le pilotage et le suivi des grands projets de la ville
 - la production et le développement de services publics de qualité
 - les arbitrages nécessaires à la bonne gestion quotidienne des services
 - la sécurisation juridique des actes administratifs
 - la garantie des équilibres budgétaires
 - la gestion du personnel et la cohésion globale
 - la défense de valeurs fondatrices d'une cohésion globale, de l'appartenance à une organisation et de l'adhésion au projet
- Il encadre deux chargés de mission, rattachés directement à lui et qui réalisent des missions transversales au sein de la collectivité.

Les directions associées :

- **Direction de l'évaluation et de la modernisation de l'action publique**
- **Direction de l'action sociale et du logement**

Service logement / service solidarité et autonomie

Direction générale

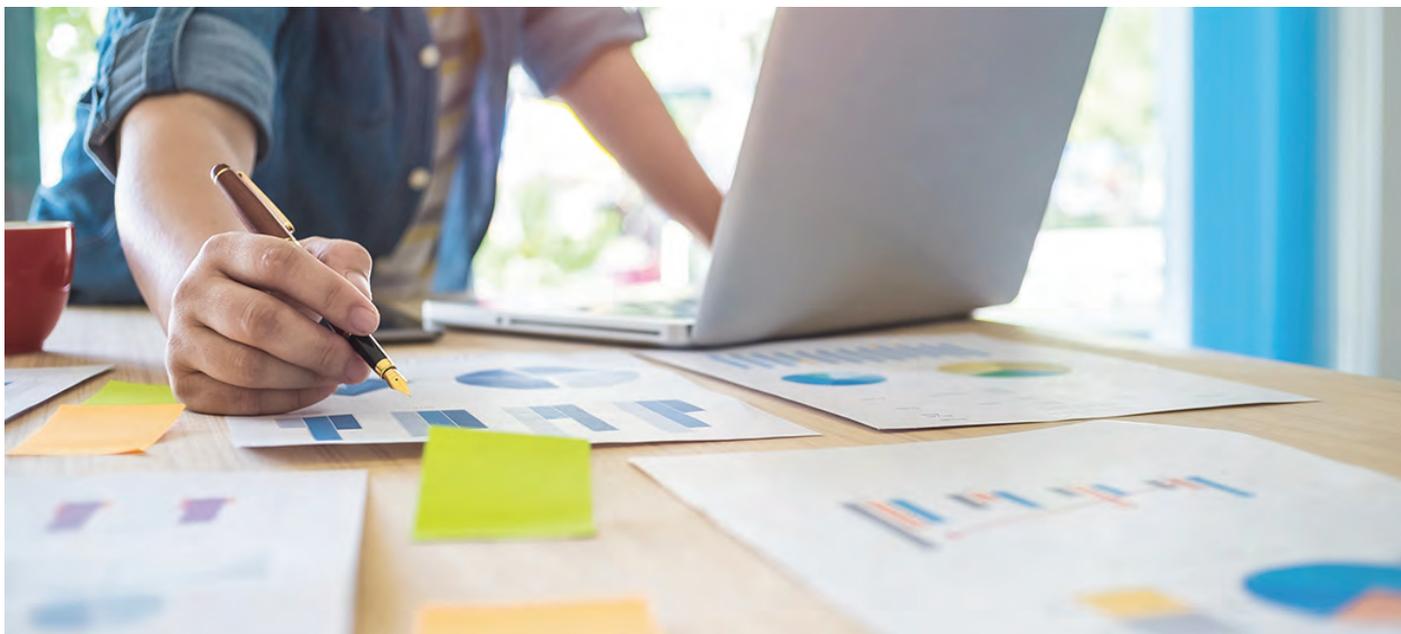
Les faits marquants 2024

- Pilotage d'un projet interne d'amélioration de l'attractivité de la collectivité via des groupes de travail
- Développement d'un comité de gestion et d'une revue de projets
- Lancement de cycles de formation des managers de proximité
- Organisation d'une journée de séminaire sur la transition écologique avec les élus et les directeurs
- Réalisation du pré-diagnostic préalable à la démarche de labellisation Territoire Engagé pour la Transition Écologique (TETE) de l'ADEME
- Accompagnement de la direction des finances dans la mise en place du Budget vert
- Publication du premier rapport transition écologique de la Ville pour l'année 2023 en interne et sur les supports de communication de la Ville
- Dépôt d'un dossier au titre du Curious Lab (dispositif porté par le département des Hauts-de-Seine) pour obtenir des propositions innovantes concernant la sensibilisation du public à la transition écologique
- Déploiement d'adresses email pour chaque agent de la collectivité dans un souci d'égalité d'accès à l'information pour tous

Les perspectives 2025

- Pilotage des grands projets de la ville
- Poursuite du cycle de formation des managers de proximité
- Présentation en Conseil municipal du rapport de transition écologique 2024
- Démarrage d'une mission d'accompagnement sur 4 ans dans le cadre du programme TÊTE de l'ADEME
- Organisation d'ateliers de sensibilisation à la transition écologique pour des agents de la ville via des fresques du climat
- Organisation d'un séminaire des cadres sur les enjeux de l'intelligence artificielle pour les collectivités
- Maintenir la capacité d'investissement de la Ville malgré les conséquences de la mauvaise santé financière de l'État

Direction de l'évaluation et de la modernisation de l'action publique



L'orientation stratégique

La direction de l'évaluation et de la modernisation de l'action publique a pour mission de participer, en lien avec la direction générale, à la définition de la stratégie de conduite du changement et à sa mise en œuvre. Elle contribue, ainsi, à l'adaptation de la collectivité aux nouveaux enjeux.

Les faits marquants 2024

- Organisation du comité de suivi sur le télétravail
- Suivi du projet de construction du centre administratif pour l'analyse des besoins fonctionnels et la prise en compte des évolutions organisationnelles
- Refonte du rapport d'activité et pilotage de sa réalisation
- Participation au projet « Attractivité » et pilotage de la thématique « Vie professionnelle / Vie personnelle »
- Appui à la direction des finances dans la recherche de subventions.
- Soutien à la direction des ressources humaines dans la réalisation du tableau des effectifs et des emplois
- Définition d'un plan de continuité d'activité dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Les missions de la direction

- La direction de l'évaluation et de la modernisation de l'action publique a pour rôle d'accompagner la Collectivité dans l'évolution de son organisation.
- Elle évalue et optimise les pratiques au sein de la Collectivité ; elle renforce le travail en mode projet, identifie les marges de manœuvre budgétaires en lien avec le pôle ressources (finances, RH, commande publique) et réalise des études sectorielles afin d'aider à la décision et à l'évolution organisationnelle.
- Elle met en place des outils de reporting nécessaires au pilotage de la collectivité.

Les perspectives 2025

- Elaboration du rapport d'activité
- Accompagnement de la direction des ressources humaines dans différentes missions (tableau des effectifs, extractions, indicateurs, ...)
- Réalisation d'études sectorielles à la demande (évaluation des dispositifs de transport proposés par le CCAS, analyse des vacances dans le secteur animation, ...).

Direction de l'action sociale et du logement

L'orientation stratégique

La direction de l'action sociale et du logement, à travers le centre communal d'action sociale (CCAS), assure une action générale de prévention, d'accompagnement et d'orientation des publics fragiles et de développement social dans la commune, en lien avec les partenaires publics, privés et associatifs. Elle développe différentes actions pour renforcer le lien social, instruit les demandes d'aides légales et facultatives, accompagne directement le public en difficulté, plus particulièrement les personnes âgées, les personnes handicapées et leur famille, assure la gestion des urgences ou oriente les demandeurs vers les partenaires compétents.

À travers le service logement, elle enregistre et gère les demandes de logement social, participe aux commissions d'attribution des différents bailleurs et assure le suivi des évolutions réglementaires. Enfin, la direction des affaires sociales et du logement représente Bois-Colombes au sein de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine dans le cadre de la gestion partenariale de la demande de logement social mais également pour les compétences sociales transférées à ce niveau.

La direction de l'action sociale et du logement compte 8 agents.

Deux services sous cette direction

Le service logement

Le service solidarité et autonomie



Le quartier nord
(allée des Passiflores)

Service logement

Les chiffres clés

2 agents

492 demandeurs reçus dont 176 pour une démarche de 1^{re} demande ou de renouvellement (1 demandeur peut venir plusieurs fois)

229 rendez-vous proposés en majorité aux Bois-Colombiens pour faire le point sur leur situation

66 commissions d'attribution logements (CAL)

285 candidatures étudiées par la CAL

98 logements attribués (baux signés ou en cours de signature)

Dont **15** sur le contingent ville

Dont **83** sur les autres contingents (préfecture, bailleurs action logement...)

6 baux en cours de signature

L'orientation stratégique

Au-delà de ses fonctions de guichet enregistreur et d'instructeur des demandes, le service logement tend à renforcer son rôle de communication et d'information afin de rendre les demandeurs acteurs de leur dossier. De plus, le service est associé au pilotage local et intercommunal de la politique du logement.

Les missions du service

Le service logement instruit les demandes de logement social, enregistre les renouvellements et met à jour les dossiers. Il accompagne les administrés dans leurs démarches auprès des bailleurs et les conseille aussi sur leurs droits et obligations.

Le service logement a aussi pour mission de représenter la Ville dans les instances de concertation autour des questions et enjeux liés au logement.



Les faits marquants 2024

- Mise en œuvre de la gestion en flux par la signature de convention avec chaque bailleur
- Mise en place des premières permanences de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement
- Mise en place de réunions régulières avec Hauts-de-Seine Habitat sur 2 axes :
 - La prévention des impayés locatifs
 - Les demandes de mutations
- Organisation d'une nouvelle réunion d'information en direction des primo-demandeurs de logement social

Les perspectives 2025

- Evaluation de l'impact de la gestion en flux sur le contingent réservé à la Ville (nombre de logements/ typologie/plafonds de ressources) à mener en lien étroit avec l'EPT Boucle Nord de Seine.
- Poursuite de l'action de prévention des expulsions locatives au rythme d'une réunion par trimestre.
- Pérennisation des permanences ADIL et bilan de l'action à partir de septembre 2025.
- Réflexion sur le développement de l'information collective afin de mobiliser plus de participants, plus particulièrement les primo-demandeurs ayant enregistré leur demande en ligne.
- Tenue d'un stand d'information lors de la venue à Bois-Colombes de la Caravane Solidaire, action à l'initiative du Département.

Service solidarité et autonomie

Les chiffres clés

3 agents

240 visites à domicile pour les travailleurs sociaux
et **432** rendez-vous au CCAS

14 sorties culturelles pour 297 personnes

18 542 repas livrés à domicile pour une moyenne
de **65** bénéficiaires sur l'année

5 141 repas livrés à la résidence André-Chénier
pour une moyenne de **21** bénéficiaires sur l'année

174 bénéficiaires de la télé-assistance en moyenne
sur l'année

64 bénéficiaires du Minimum de Ressources Communal
Personnes Âgées au 31/12/2024

26 bénéficiaires du Minimum de Ressources Communal
Personnes Handicapées au 31/12/2023

25 000€ de budget consacrés aux secours.
Sur 51 demandes, 35 aides ont été accordées représentant
68% des dossiers étudiés (le taux était à 64% en 2023).

L'orientation stratégique

Ce service, pilier du centre communal d'action sociale (CCAS), est un service de proximité pour les administrés les plus isolés et les plus éloignés des administrations. Il doit être repéré en tant que tel, tant par les administrés que les partenaires, en se positionnant comme acteur du développement social à l'échelle du territoire, du département et de l'EPT.

Les missions du service

Le service solidarité et autonomie du centre communal d'action sociale (CCAS) met en œuvre la politique sociale de la Ville et des actions de solidarité envers ses administrés. Il est en charge d'évaluer pour tous les publics, les situations d'urgence sociale, pour une intervention immédiate ou une orientation vers une structure partenaire. Des aides financières peuvent être accordées à titre exceptionnel aux personnes rencontrant des difficultés.

Le service mène auprès des personnes âgées et/ou ayant un handicap, des actions de prévention, de lutte contre la précarité et l'isolement, ainsi qu'un soutien aux aidants. Pour ceux ayant de faibles ressources, le minimum de ressources communal (MRC) peut leur être attribué après examen de la situation. En outre, la coordination gérontologique est aussi l'une des missions principales du service puisqu'elle organise, par l'animation du partenariat territorial, des actions en faveur du maintien à domicile : interventions d'auxiliaires de vie, prestations de soins...

Au-delà de l'accompagnement individuel, le service propose aussi des actions collectives et des activités culturelles à destination des seniors inscrits au CCAS et des personnes en situation de handicap.



Atelier d'équithérapie

Les faits marquants 2024

- Organisation de 4 conférences handicap avec des temps d'échanges entre participants et professionnels sur des thématiques variées (école inclusive, gestion du patrimoine, orientation en établissement médico-social...)
- Organisation du Duoday en lien avec le service RH et accueil de 6 stagiaires.
- Formation des travailleurs sociaux à la méthode FALC (Facile À Lire et à Comprendre) avec pour objectif la transcription d'un langage classique, parfois complexe au niveau administratif, en un langage simplifié, compréhensible par tous.
- Organisation de « staff en santé mentale » proposé par le CMP de la Garenne-Colombes à destination des soignants de Bois-Colombes et travailleurs sociaux du CCAS.
- Stabilisation de l'équipe, les deux travailleurs sociaux du service ont pu initier des actions collectives en faveur du public suivi (seniors et personnes handicapées). Les projets se poursuivront avec l'arrivée d'une nouvelle référente handicap.

Les perspectives 2025

- Organisation du « Forum Giga Senior » en partenariat avec le département des Hauts-de-Seine au printemps 2025.
- Renforcement du soutien des aidants en déployant une permanence de la plateforme de répit « Les Camélias » à l'espace Duffos.
- Réflexion autour de la précarité énergétique et mise en place d'ateliers éco-gestes en lien avec le Service des Solidarités Territoriales et EDF.
- Elaboration et présentation de l'analyse des besoins sociaux, en lien avec l'EPT Boucle Nord de Seine.

R
ôle

O

ptimisation

des ressources

et qualité

de vie au travail

Pôle optimisation des ressources et qualité de vie au travail

L'orientation stratégique

Le pôle optimisation des ressources et qualité de vie au travail a pour objectif d'identifier les marges de manœuvre sectorielles d'optimisation des ressources, tout en assurant une cohérence globale des mesures prises.

Centré sur l'efficacité et la pertinence des actions menées, le pôle est également garant et porteur de la politique de qualité de vie au travail. Force de proposition, il déploie les différentes mesures permettant de la garantir.

Les directions associées

La direction des finances

La direction des ressources humaines

La direction des affaires juridiques et de l'achat public.



Direction des finances

Les chiffres clés

13 agents

19 délibérations actées

10 173 mandats émis

6 490 titres de recettes émis

22 jours en moyenne de délais de mandatement

35 dossiers de subvention suivis dans l'exécution

18,3 m€ de subvention perçues

L'orientation stratégique

La direction des finances a pour missions principales de garantir les moyens financiers de la Ville en assurant une gestion optimale des ressources financières et un système d'information financière fiable et cohérent ; préparer le vote du budget primitif en début d'année, des décisions modificatives en cours d'année et de l'approbation du compte administratif. Elle assure également la charge de la gestion de la dette communale (emprunt, trésorerie), la charge des dépenses (travaux, fournitures, services), la charge des recettes (impôts et taxes, dotations et subventions versées par les partenaires financiers de la ville comme le département des Hauts-de-Seine, le conseil régional, l'État, les emprunts et le produit des services).

Les missions de la direction

La direction des finances compte deux secteurs :

- **Le secteur budgétaire et comptable** pour l'exécution du budget communal et du service annexe de l'assainissement. Son activité permet de comptabiliser chaque année plus de 30 000 écritures comptables en relation avec près de quarante gestionnaires de crédits.
- **Le secteur recettes** pour la facturation et l'encaissement des prestations communales aux usagers par le biais du point de paiement centralisé (PPC). Il se charge par ailleurs des demandes de subventions et du suivi de leurs versements

Les faits marquants 2024

- Finalisation de la mise en œuvre de la nouvelle nomenclature M57 avec transposition et concordance de l'actif/patrimoine.
- Elaboration d'un premier budget prévisionnel en M57
- Fiabilisation des tableaux de bord notamment sur l'eau, le GNV et les carburants...
- Mise en place d'un état annexé au compte administratif permettant de mesurer l'impact des dépenses d'investissement pour la transition écologique
- Recrutement et formation des nouveaux collaborateurs

Les perspectives 2025

- Mise en œuvre du premier Compte Financier Unique (CFU) avec le service de gestion comptable de Colombes
- Finalisation et mise en œuvre du procès de traitement des impayés en lien avec le CCAS
- Automatisation de la cotation du budget vert
- Dématérialisation des cartes de stationnement
- Mise en place du paiement en ligne des macarons zones bleues et cartes de stationnement

Les chiffres clés

16 agents

9 683 fiches de paie / an

6 réunions du comité social territorial et 3 formations spécialisées en santé sécurité et conditions de travail

35 titularisations

31 mises en stage

46 agents ayant bénéficié d'un avancement de grade

6 nominations suite à promotion interne

249 dossiers d'avancement de grade étudiés

192 visites auprès du médecin de prévention et médecins agréés

106 rendez-vous de droit à l'information en vue de la retraite

1 158 jours de formation (CNFPT)

401 agents ayant suivi au moins une formation

96 212 € investis dans la formation (dont 42 907 € hors cotisation CNFPT, 34705 pour la Police municipale, 18 600 € pour la petite enfance), soit une augmentation de 84,3 % par rapport à 2023

228 entretiens de recrutement

97 recrutements externes (31 mobilités internes)

L'orientation stratégique

Outre les missions inhérentes à une direction des ressources humaines, telles que le recrutement, la formation, la gestion des effectifs, la direction a pour missions principales de gérer l'adaptation aux nouvelles formes d'organisation du travail, avec le développement de formules permettant de répondre aux besoins des agents et de la Collectivité, et de développer l'employabilité de ses agents. Garante du développement de la QVT, elle intervient à différents niveaux – santé au travail, sport au travail, attractivité – et doit concilier l'ensemble de ses actions avec une maîtrise optimisée de la masse salariale.

Les missions de la direction

Développement des compétences et recrutements :

accompagnement de la vie des agents et des services : recrutement, mobilité interne, formation, stage, attractivité (salons...). Participation à la définition des orientations stratégiques de formation. Prise en compte de l'évolution des métiers de la Collectivité et leur incidence sur les besoins en **développement de compétences**.

Prévention et santé au travail :

- Accompagnement des services et des agents dans le respect des règles d'hygiène, de la sécurité ;
- Évaluation des risques professionnels à partir de l'analyse des situations de travail actuelles et futures ;
- Proposition de stratégie de prévention des conditions de travail ;
- Accompagnement des reclassements, planification et suivi des dossiers de retraite et suivi maladies.

Administration du personnel : gestion des actes de la carrière et de la paie des agents. Le secteur "paie budget" est consacré à la paie des agents communaux et du personnel vacataire ; le secteur "carrières" est dédié à la gestion des aspects individuels de la carrière (actes individuels, notifications, études personnalisées...) et à la gestion des agents sur un plan collectif (évaluation, avancement d'échelon et de grade, promotion interne, allocation perte emploi...).

Les faits marquants 2024

- Attribution de 5 points d'indice majoré à l'ensemble des agents
- Revalorisation du S.M.I.C au 1^{er} janvier 2024 (11,65 €)
- Modification de la participation complémentaire santé (50 €) et prévoyance (20 €)
- Organisation de formations en intra pour les managers de proximité
- Mobilisation des services de la collectivité au Duoday

Les perspectives 2025

- Simplification des process RH (inscription au CNFPT via la plateforme IEL)
- Possibilité pour les cadres d'un nouveau cycle de travail sur la base du volontariat
- Relance du marché de la médecine de prévention
- Octobre Rose : sensibilisation et information
- Organisation de réunions d'information RH à destination des agents (retraite, carrière, formation...)
- Dématérialisation des entretiens professionnels annuels

L'orientation stratégique

La direction des affaires juridiques et de l'achat public est une direction support qui a pour objectif de conseiller, accompagner et sécuriser juridiquement la collectivité dans les projets qu'elle mène. La direction est notamment chargée de la commande publique, de la mise en œuvre de la politique achats au sein de la collectivité, de l'organisation des conseils municipaux, ainsi que des affaires civiles et des élections.

Les chiffres clés

12 agents

98 délibérations actées

283 décisions municipales dont

163 décisions relatives à la passation et à l'exécution des marchés publics

52 marchés lancés en 2024

54 dossiers de sinistres traités

780 actes transmis au contrôle de légalité

126 mariages célébrés et 89 PACS

295 enfants nés en 2024 et domiciliés à Bois-Colombes au moment de leur naissance

7709 demandes d'acte de naissance, de mariage ou de décès

13 demandes de changement de nom de famille

1439 nouvelles inscriptions sur les listes électorales

60 inhumations

Direction des affaires juridiques et de l'achat public

Les missions de la direction

- Conseil et expertise juridique auprès des élus, de la direction générale et des services
- Organisation, suivi et déroulement des séances du conseil municipal
- Contrôle de légalité des actes de la commune
- Conseil et organisation auprès des directions en matière d'achat public
- Suivi des procédures de passation de marchés publics
- Rédaction des dossiers de consultation des entreprises (DCE)
- Conseil, assistance et animation dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi de la commande publique (définition des besoins, planification, sourcing...)
- Gestion des contentieux (hors urbanisme et ressources humaines)
- Suivi et gestion des dossiers d'assurance (flotte automobile, dommages aux biens, responsabilité civile et toutes les assurances construction)
- Missions relatives à l'état civil, au recensement de la population et au cimetière
- Organisation et suivi des élections.
- Référent du règlement général de protection des données (RGPD)

Les faits marquants 2024

- Organisation des élections européennes et législatives
- Attribution du marché de construction du parking et du complexe sportif Charle-Coste, du marché de construction des courts de tennis et de padel, du marché de maîtrise d'œuvre de réhabilitation du parc des Tourelles, du marché de maîtrise d'œuvre de la halle provisoire du marché
- Lancement du marché de réhabilitation de l'école Paul-Bert et du centre administratif
- Réalisation d'un audit relatif à l'achat public au sein de la commune
- Avancement de la mise en œuvre du plan d'action de mise en conformité de la commune au RGPD

Les perspectives 2025

- Mise en place du plan d'action achat public (formations et outils)
- Poursuite de la réalisation du plan d'action de mise en conformité au RGPD
- Attribution du marché de réhabilitation de l'îlot Paul-Bert
- Lancement du marché de réhabilitation du parc des Tourelles, du marché de construction de la halle transitoire du marché provisoire, du marché de nettoyage de voirie, du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour une délégation de service public parking, du marché de nettoyage professionnel des vêtements
- Préparation de l'organisation des élections municipales de mars 2026
- Lancement de formations en interne sur les différentes procédures de la DAJAP (marchés publics, conseil municipal, décisions municipales, les actes administratifs, etc.)

R
Rôle

D
Développement
urbain, cadre de
vie et patrimoine



Pôle développement urbain, cadre de vie et patrimoine

L'orientation stratégique

Le pôle développement urbain cadre de vie et patrimoine participe, aux côtés de la municipalité et des autres pôles, à la définition de la stratégie d'aménagement et de développement urbain, économique et commercial de la commune et en assure la mise en œuvre.

Il veille aussi à la fois à la sécurité et à la bonne gestion des espaces publics (parcs, espaces paysagers ouverts, places, rues, parkings, infrastructures et réseaux souterrains...), veille à la pérennité et au bon entretien du patrimoine bâti existant, réalise des équipements neufs ou les réhabilite. Il réalise l'ensemble dans un souci de gestion durable et de qualité environnementale.

Ce pôle assure la qualité de l'accueil et du confort de l'espace public et des bâtiments de la ville et plus globalement du cadre de vie.

Les objectifs

- Améliorer le cadre de vie notamment en adaptant les espaces publics aux enjeux environnementaux (renaturation, mobilités douces...)
- Mettre en œuvre la transition énergétique
- Développer et préserver le patrimoine bâti
- S'engager pour une ville durable
- Contribuer au développement économique local
- Coordonner les politiques urbaines, économiques et la gestion du patrimoine public bâti et non bâti

Les directions et services associés

- Direction de l'aménagement urbain
- Direction de la construction
- Direction des espaces publics
- Service propreté et collecte
- Service développement économique et emploi



Entretien du bassin du parc des Bruyères

Direction de l'aménagement urbain

Les chiffres clés

Mixité sociale de l'habitat

13 345 résidences principales au 1^{er} janvier 2023

(-116) dont 2 642 logements sociaux soit un taux

SRU de 19,80 % en hausse par rapport à 2023

Commission communale de sécurité (ccs)

La CCS a effectué 10 visites dans les 6 établissements recevant du public (ERP) publics et 4 ERP privés.

L'orientation stratégique

La direction de l'aménagement urbain définit la politique de développement urbain et en pilote la mise en œuvre. Elle conduit les projets stratégiques (PLU, PLH, ZAC...), intervient dans la programmation urbaine des équipements et infrastructures, et établit les documents nécessaires aux transactions immobilières (certificats d'urbanisme, DIA, etc.).

Les 3 services de cette direction sont :

- Service affaires foncières et patrimoine privé
- Service droits des sols
- Service hygiène et salubrité

Les faits marquants 2024

Quartier nord

- Livraison du lot G de la ZAC PLM qui comprend la cité artisanale

Quartier sud

- Etudes d'interfaces pour l'intégration urbaine du projet de construction de la gare de métro du Grand Paris de Bécon-les-Bruyères à la suite de la désignation du groupement lauréat par la SGP

Centre-ville

- Signature du protocole d'accords fonciers entre la Ville et la Société du Grand Paris pour un montant global de 21,7 M€.
- Etudes pour l'intégration urbaine du projet de construction de la gare de métro du Grand Paris
- Marché d'études techniques de mise en cohérence pour garantir la faisabilité de l'ouvrage de franchissement
- Concertation « Cœur de ville » (zoom page 16)

Plan Local d'Urbanisme et réglementations urbaines

- Arrêt du projet de PLUi par le conseil de territoire du 27/06/2024, consultation des personnes publiques associées dont l'État et mise en enquête publique.
- Délibérations communales pour avis sur le projet de PLUi ainsi que pour consolider la position de la ville au regard de l'avis des services de l'État

Développement urbain et économique

- Contribution à la définition du projet de constitution d'une foncière commerces

Les perspectives 2025

Quartier nord

- Livraison des locaux de la nouvelle mairie de quartier
- Mise en location de la cité artisanale

Quartier sud

- Participation d'Asnières-sur-Seine à l'étude de pôle multimodal de Bécon-les-Bruyères pilotée par Courbevoie

Centre-ville

- Poursuite des concertations « Cœur de ville » et bilan
- Premières signatures d'actes entre la ville et la SGP
- Mise au point d'un scénario préférentiel pour l'aménagement du pôle d'échanges multimodal de Bois-Colombes et relance de l'étude de pôle pilotée par Bois-Colombes

Plan Local d'Urbanisme et réglementations urbaines

- Ajustements du projet de PLUi à la suite de l'enquête publique et des avis des personnes publiques

Développement urbain et économique

- Structure foncière dédiée aux commerces, avec notamment des biens immobiliers
- Plan de production de logements sur plusieurs années pour respecter la loi SRU et contribuer aux objectifs du programme métropolitain de l'habitat et de l'hébergement
- Mise au point d'un avenant d'interventions foncières à la convention avec l'établissement foncier d'Île-de-France

Service des affaires foncières et patrimoine privé

Les chiffres clés

3 agents

Gestion locative

415 960€ de recettes pour 32 contrats de location (habitations, commerces, terrains)

Stationnement

239 020€ de recette totale pour 235 places communales de stationnement en location mensuelle (non compris parking public des Aubépinés 330 places)

49 demandeurs inscrits sur liste d'attente au 31/12/2024 et de -29% par rapport au 31/12/2023

18 attributions en 2024

Les faits marquants 2024

- Prémption des murs d'un local d'activité en état occupé à usage de restauration rapide sis 34, rue Mertens, pour la somme de 265 000 €.
- Acquisition amiable d'une portion de terrain nu, propriété de Hauts-de-Seine Habitat, sise 19 rue André-Chénier, pour la somme de 100 000 €, aux fins d'optimisation fonctionnelle du projet de construction d'un complexe de sports de raquettes
- Acquisition de 7 ateliers d'artisans et de 7 emplacements de stationnement en sous-sol, sis 311 avenue d'Argenteuil, dite « Cité artisanale », pour la somme de 2 868 000 € T.T.C.
- Résolution des contentieux fiscaux relatifs aux taxes foncières avec remboursements en faveur de la Commune portant sur les années 2022 et 2023 pour les montants respectifs de 36 619 € et 36 848 €.

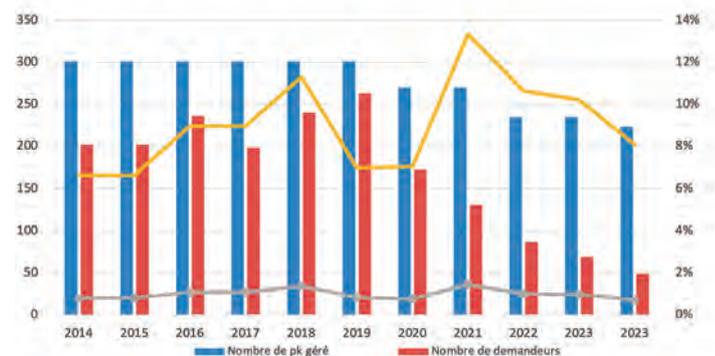
L'orientation stratégique

Le service assure d'une part, la gestion locative du patrimoine privé communal et d'autre part, les affaires foncières dans le cadre des opérations d'aménagement et/ou d'équipements.

Les missions du service

- Élaboration des contrats, demandes de loyers, régularisations des charges locatives, rapport avec les preneurs et services tiers (syndics d'immeuble, impôts, ...)
- Gestion des affaires foncières dans le cadre des opérations d'aménagement et d'équipement de la Ville : acquisitions de biens immobiliers dans le cadre amiable, par voie de préemption ou encore par procédure contrainte d'expropriations, cessions éventuelles, collaboration avec l'établissement public foncier d'Île-de-France.

Evolution de la satisfaction de la demande en stationnement communal privé



Les perspectives 2025

- « Cité artisanale » : mise au point de la rédaction des baux commerciaux de droit commun ou dérogatoire et signature avec les premiers preneurs
- Lancement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de l'externalisation de la gestion des deux parkings publics
- Nouvelle session de classement d'office dans le domaine public communal de 8 voies privées – avenues Calmels / Savoye / Allard / Baudard / Ledoux-Davet & Walter / rue Raoul / Villa Chanoine
- Régularisations foncières respectivement avec Grand Paris Aménagement pour le square des Carbonnets / ZAC du Lieu originel ainsi qu'avec la région Île-de-France pour l'intégration des abords du lycée Camus à la voirie communale

Les chiffres clés

3 agents

275 dossiers d'autorisation de construire ont été déposés (permis de construire, déclaration préalable, autorisation de travaux ERP, enseignes et permis de démolir), soit un chiffre comparable à 2023 (272)

93 visites de conformité (dont 15 pour non conformité)

34 visites et constats pour infractions

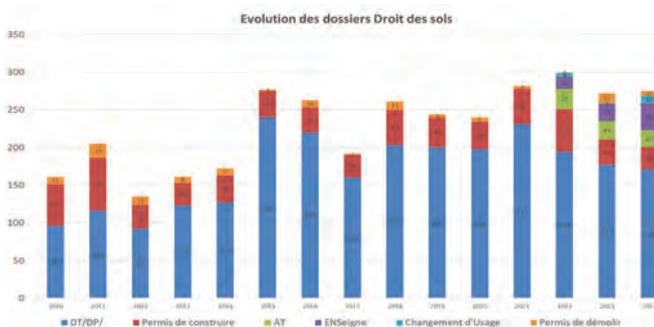
L'orientation stratégique

Le service garantit le respect des règles d'urbanisme et l'application du plan local d'urbanisme de Bois-Colombes.

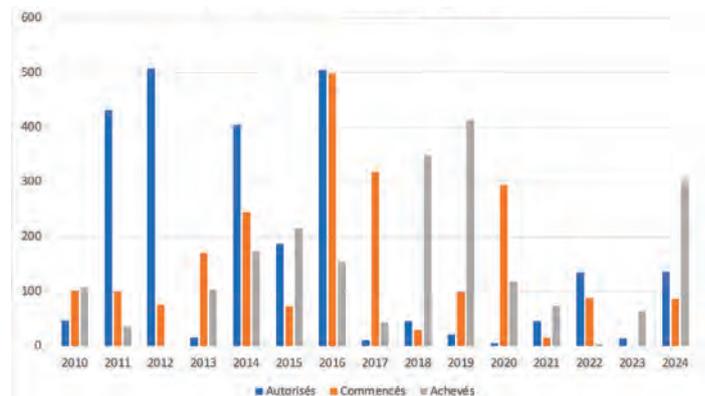
Les missions du service

Instruction des demandes de permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir, certificats d'urbanisme ; contrôle des constructions en cours, constat des infractions et visites nécessaires à la délivrance du certificat de conformité.

Evolutions du volume de dossiers Droits des sols



Construction annuelle de logements



Les faits marquants 2024

- Contribution à la rédaction du Plan Local d'Urbanisme intercommunal arrêté le 27 juin 2024 par le conseil territorial de BNS et anticipation de son application future
- Contribution à la mise au point des différents permis de construire de la ville (complexe sportif Charles-Coste, halle transitoire de marché provisoire, ...)

Les perspectives 2025

- Anticipation de l'application du Plan Local d'Urbanisme intercommunal puis mise en application dès son opposabilité
- Remise à jour de l'ensemble des documents sources et du logiciel métier utilisant les données du PLUi (Certificat d'urbanisme, renseignements d'urbanisme, ...)
- Contribution à la procédure de première modification du Règlement Local de Publicité intercommunale (RLPi)

Service hygiène et salubrité

Les chiffres clés

2 agents

57 interventions du service hygiène et salubrité en matière d'habitat

12 contrôles d'hygiène alimentaire au sein de commerces de bouche

19 demandes de permis de louer instruites

4 constats pour nuisances sonores

35 interventions pour ramassage d'animaux morts ou errants sur la voie publique

11 dossiers divers (pollution, nuisances animaux, déchets, ...)

6 campagnes préventives de dératisation sur le marché communal

2 campagnes préventives de désinsectisation des bâtiments communaux ayant des offices de restauration

L'orientation stratégique

Le service hygiène et salubrité intervient principalement dans la lutte contre l'habitat indigne, le suivi de la qualité des commerces de bouche et la lutte anti-vectorielle.

Les missions du service

- Inspections d'hygiène au sein de logements suite à la réception de fiches de signalement insalubrité
- Procédures relatives à l'habitat insalubre et aux immeubles menaçant ruine
- Instruction du permis de louer
- Convention avec Soliha pour l'aide à l'amélioration de l'habitat
- Élaboration du plan communal de sauvegarde (PCS)
- Inspections d'hygiène dans les commerces alimentaires de la ville (épiceries, restaurants, fastfood, boulangeries, boucheries...) pour faire respecter la réglementation relative à l'hygiène alimentaire et au système HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), une méthode qui prévoit l'analyse des dangers à chaque étape de la production en vue de leur maîtrise, afin d'assurer la sécurité sanitaire des denrées
- Suivi des mesures de contrôle de la qualité de l'environnement (eau, air, bruit)
- Suivi du plan climat air énergie territorial (PCAET)
- Suivi des prestataires Atec Hygiène (dératisation...) et Sacpa (ramassage animaux sur voie publique...).

Les faits marquants 2024

- Intensification de la lutte anti-vectorielle contre le moustique tigre
- Elaboration, approbation en conseil municipal et diffusion du DICRIM (Document d'Information Communal des Risques Majeurs)
- Finalisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Les perspectives 2025

- Mise en place de procédure contraignante dans la lutte contre les points noirs habitat
- Mise en place et animation du Plan Communal de Sauvegarde avec réalisation d'un exercice de crise à taille réelle et création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile
- Remise en fonctionnement du système d'alerte RENAR
- Installation d'une station de mesure des bruits aériens
- Nouvelles actions dans le cadre du Plan d'actions contre le moustique tigre et les frelons asiatiques dont la participation au projet soutenu financièrement par l'Agence Régionale de Santé : « mise en place de l'application zzapp »

L'orientation stratégique

La direction de la construction supervise la conception et la réalisation de bâtiments neufs, ainsi que la réhabilitation, la mise en conformité et l'entretien du patrimoine bâti communal. Elle assure le suivi technique et administratif des opérations et des travaux.

Les 2 services de cette direction sont :

Service des opérations neuves et des réhabilitations

Service entretien et maintenance des bâtiments



Nouveau complexe sportif Charles-Coste (Quartier centre-ville)

Service des opérations neuves et des réhabilitations

Les chiffres clés

3 agents

Dépenses de travaux réalisés en 2024

2 158 375€ TTC complexe sports de raquettes et salle de réception

4 469 757€ TTC complexe sportif et parking souterrain

79 155€ TTC halle transitoire de marché provisoire

143 168€ TTC réaménagement de l'hôtel de ville

L'orientation stratégique

Réaliser de nouveaux projets de patrimoine structurants pour la Ville décidés par les élus et rénover le patrimoine communal existant dans l'optique d'améliorer le confort des utilisateurs ainsi que la performance énergétique au regard des objectifs environnementaux fixés par le décret tertiaire.

Les missions du service

Conception et réalisation de bâtiments neufs, de réhabilitation et de mise en conformité en tant que représentant de la maîtrise d'ouvrage ou maître d'œuvre ; pilotage des opérations sur les plans administratif, technique et financier, suivi et réception des travaux.

Nouveau complexe sportif de raquettes (Quartier nord)



Les faits marquants 2024

- Démarrage des travaux du complexe de sports de raquettes associé à un espace de réception dans le cadre du marché global de performance (février 2024). Lancement d'un AMI pour l'exploitation du club de tennis et padel.
- Démarrage des travaux du complexe sportif Charles-Coste et parking souterrain dans le cadre du marché de conception-réalisation (mai 2024).
- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une halle de marché transitoire en procédure de concours (octobre 2024) et validation de l'avant-projet sommaire.
- Conception en maîtrise d'œuvre interne pour l'aménagement du centre Larribot dans le but d'accueillir la DSI et le restaurant municipal (projet interdirection)
- Livraison du programme d'investissement du centre aquatique 07/2024

Les perspectives 2025

- Réception du complexe sports de raquettes associé à un espace de réception estimée à 09/2025. Exploitant désigné : l'association Tennis Padel Bois-Colombes (TPBC)
- Poursuite des travaux du complexe sportif Charles-Coste et parking souterrain pour une réception estimée à 03/2026
- Attribution du marché de désamiantage et de démolition préalablement à la construction d'une halle de marché transitoire et exécution des travaux de désamiantage et démolition (maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage de la phase 1 du projet) 05/2025
- Attribution du marché de travaux pour la construction d'une halle de marché transitoire et démarrage des travaux (dépôt du PC 03/2025), phase 2
- Relance de la procédure de marché de conception-réalisation pour l'aménagement partiel de l'îlot Paul-Bert
- Suivi du projet de réhabilitation du pavillon central du parc des Tourelles (projet interpôle), phase études
- Poursuite des travaux de mise en accessibilité de l'hôtel de ville : sanitaires PMR, escaliers du hall et salle de mariages / reprise des études et réalisation des travaux de mise en sécurité d'incendie à l'hôtel de ville : dans l'optique de reclassement en 5^e catégorie (projet interdirection)



Projet de la halle transitoire du marché provisoire (Centre-ville)

Les chiffres clés

37 agents

5786 litres de gazoil, soit -29,2% par rapport à 2023

12 496 litres d'essence,
soit -8,9% par rapport à 2023

4 469 854 Kwh pour l'électricité,
soit une baisse de 0,9 % par rapport à 2023

4 014 724 Kwh pour le gaz,
soit une hausse de + 25,7 % par rapport à 2024

848 071€ TTC pour des travaux délégués
et de la maintenance spécifique, qui représentent 153
interventions et chantiers réceptionnés

68 577€ ttc travaux d'isolation
des combles du groupe scolaire Jules-Ferry

1670 interventions du secteur régie bâtiment
(électricité, serrurerie, plomberie, manutention,
menuiserie, peinture, maçonnerie et livraisons
en magasin)

317 interventions concernant l'éclairage public

102 962€ entretien du parc automobile
et du matériel thermique du service espaces verts

121 véhicules communaux (dont vélos et engins)

39 véhicules électriques (dont vélos à assistance
électrique)

3 cars fonctionnant au GNV

589 sorties en autocar dont **360** sorties
« Transport à la carte » et **109** sorties de la navette

pour personnes âgées pour les conduire au marché

21 locations de car pour **11 190€** de budget

Service entretien et maintenance des bâtiments

L'orientation stratégique

Le service a vocation à répondre, grâce à ses différents secteurs, aux différentes sollicitations des services pour l'entretien des équipements et, si besoin, leurs mises aux normes.

Les missions du service

Le service est en charge de l'entretien et de la maintenance technique de tous les bâtiments communaux ce qui représente environ 100 000 m² de surface. Il gère et suit les travaux neufs/rénovations par des entreprises, assure les dépannages/interventions d'urgence ainsi que les mises en place des différents évènements et manifestations organisés par la Ville. Il a également en charge d'assurer les différentes demandes de sortie en car des services, les transports à la carte des personnes âgées ou à mobilité réduite (navette marché et TALC en coordination avec le CCAS) ainsi que l'entretien et des réparations de tous les véhicules de la flotte automobile de la Commune gérés par l'équipe du parc automobile.

Les faits marquants 2024

Relance de marchés

- Marché de fourniture de matériels électriques et d'éclairage (deux lots). Publicité envoyée le 09/04/2024

Attribution de marchés

- Marché de fourniture de matériel de plomberie. Attribué le 02/04/2024

- Marché de baux d'entretien (lots 2-11). Attribués entre avril et août 2024

- Marché de fourniture carburants (lot 1 - SP 95/98 et gasoil lot 2 - Fourniture GNV). Attribué le 24/09/2024

Interventions

- Travaux à l'école Pierre-Joigneaux, à l'école Jules-Ferry, à l'école Gramme, à la crèche Arc-en-ciel et au gymnase La Sauvegarde

- Travaux de mise en accessibilité réalisés à l'hôtel de ville ainsi que des travaux de sécurité incendie

Les perspectives 2025

- Rénovation de la grande salle et des réserves du sous-sol du centre Charlemagne, création d'une tranchée pour le passage de fibre pour raccordement

- Rénovation au centre Larribot qui accueillera les services de la DSI et le restaurant municipal

- Restauration des sanitaires côté maternelle au RdC et réfection des 3 classes périscolaires au RdC à l'école Jules-Ferry

- Réfection des murs en soubassement de la cour élémentaire à l'école Pierre Joigneaux

- Travaux d'étanchéité à l'école la Cigogne

Politique de confort d'été des écoles

- Installation de films de protection solaire dans 4 groupes scolaires

- Réalisation de travaux d'ombrage de cours et de rafraîchissement ainsi que des travaux de couverture à l'école Françoise-Dolto



Le centre technique municipal (quartier des Bruyères)

Direction des espaces publics

L'orientation stratégique

La direction des espaces publics s'attache à accompagner des déplacements apaisés et à favoriser les modes de transports alternatifs dans un espace public sécurisé et de qualité faisant la part belle à la présence du végétal.

L'espace public, avec ses parcs, ses rues, ses places, ses marchés, est un lieu de rencontre et d'évènements festifs qui favorisent le lien social entre habitants.

La qualité de l'ensemble de ces lieux tout au long de l'année permet de « garantir la douceur-fraîcheur de vivre qui fait le charme de Bois-Colombes ».

Les 2 services de cette direction sont :

- Service des espaces verts
- Service voirie et déplacements



La place Jean-Mermoz (quartier nord)

Service des espaces verts

L'orientation stratégique

Dans nos villes, les parcs, promenades ou îlots de verdure sont des espaces publics importants pour les citoyens qui ressentent un besoin quasi vital de se rapprocher et de renouer avec la nature. Ils apportent de nombreux bénéfices et participent à la diminution du stress de nos concitoyens.

La recherche et la création d'une harmonie entre espaces verts et zones urbaines est une réponse à cette quête d'équilibre.

Le rôle du service des espaces verts est donc de garantir la présence et la qualité d'espaces de fraîcheur et de nature en Ville, dans la limite des ressources humaines et financières qui lui sont alloués, et de préserver au maximum les ressources naturelles.



Les chiffres clés

32 agents

87 ha d'espaces verts à entretenir dont 5,2 ha répartis dans les 10 parcs, squares, jardins publics et 1 km de promenade verte complété par les 200 mètres de l'allée piétonne des Messageries depuis la fin de l'année

16 arbres plantés en 2024 pour un patrimoine global de 2 000 unités

106 jardinières sur barrière dont 30 jardinières d'aromatiques en libre service

4 aires d'agrès sportifs + 12 aires de jeux dans espaces publics + 10 aires de jeux dans les écoles et crèches

186 séances de sensibilisation à l'environnement (jardinage pédagogique élargi) pour 52 classes pour l'année scolaire 2023/2024

Les missions du service

- Entretenir les espaces verts
- Améliorer le cadre de vie des habitants par la présence qualitative et quantitative du végétal en ville et la reconquête des espaces minéralisés
- Définir et mettre en œuvre les orientations stratégiques en matière d'espaces verts en adéquation avec les orientations politiques et les ressources à disposition (humaines, financières et naturelles)
- Concevoir (ou participer à la conception), planifier et coordonner les chantiers de création, d'agrandissement ou de rénovation d'aménagements paysagers (en maîtrise d'œuvre interne ou externe et pour les ZAC)
- Mettre en œuvre un mode de gestion efficient du patrimoine végétal, des aires de jeux, des réseaux d'arrosage automatique et fontaines
- Protéger et développer le patrimoine vert du territoire ainsi que sa biodiversité
- Développer les connaissances environnementales du grand public
- Assurer une veille juridique, conseiller et être force de propositions auprès des élus.

Les faits marquants 2024

- Mise en place d'un système de brumisation au parc des Bruyères (arche qui sera opérationnelle dès les beaux jours 2025)
- Création d'un parc canin provisoire (pour remplacer celui de Cloarec) au parking de Lattre de Tassigny
- Choix de l'équipe (paysagiste + architecte) pour la réhabilitation du parc Franklin-Roosevelt (parc des Tourelles, nom d'usage) et du pavillon
- Poursuite du verdissement et de la désimperméabilisation du cimetière
- Avarie sur le système hydraulique du parc Pompidou due à une inondation des locaux ; le canal du parc Pompidou est resté à l'arrêt plusieurs mois

Les perspectives 2025

- Livraison de la dernière phase de travaux au parc Pompidou (angle Gramme/Carmignat) et mise en place d'un nouvel ombrage sur la treille
- Démarrage de travaux au parc Franklin-Roosevelt (parc des Tourelles, nom d'usage)
- Rénovation complète de l'aire de jeux au parc des Bruyères
- Désimperméabilisation et végétalisation rue Gambetta
- Rénovation complète de l'aire de jeux de l'école Cigogne
- Poursuite du verdissement et de la désimperméabilisation du cimetière

Square Amiral-Courbet après travaux d'agrandissement (centre-ville)



Service voirie et déplacements

Les chiffres clés

9 agents

42 km de voirie

500 mètres linéaires de voirie rénovée

2 556 points lumineux dont 873 déjà en LED

1 112 arrêts dont 343 pour des emménagements / déménagements

614 unités diverses posées (potelets, bornes, barrières, plaques et n° de rue, arceaux vélo, panneau de signalisation)

et 378 potelets ou barrières redressés

50 bancs remis en état

L'orientation stratégique

La voirie joue un rôle primordial dans le quotidien de chacun. C'est en effet elle qui dessine la trame urbaine de la Ville et conditionne nos déplacements. La voirie regroupe l'ensemble du réseau des voies de circulation du domaine public (excepté les voies ferrées) et englobe les places, les routes, les trottoirs, les caniveaux, les pistes cyclables, les places de stationnement, l'éclairage public, les feux tricolores mais aussi la signalisation horizontale (marquage au sol) et verticale (panneaux de signalisation et de direction). Les voies de circulation permettent à tous (piétons, automobiliste et cyclistes) de se déplacer et d'accéder aux équipements publics, aux commerces, aux lieux de travail, aux transports en commun mais elles accueillent également tous les réseaux aériens ou souterrains des concessionnaires (eau potable, gaz, électricité, eau pluviale, eau usée, télécom...).

Le rôle du service voirie et déplacements est donc de garantir la bonne gestion de l'ensemble de ces domaines dans la limite des ressources humaines et financières qui lui sont allouées tout en préservant au maximum les ressources naturelles.

Les missions du service

- Entretien le domaine public routier
- Organiser et réglementer l'occupation du domaine public
- Planifier et coordonner les chantiers de rénovation de voirie
- Déployer un éclairage public performant
- Assurer le suivi du programme d'effacement des réseaux aériens
- Assurer le suivi des travaux d'aménagement des ZAC
- Suivre les travaux des concessionnaires

Les faits marquants 2024

- Poursuite des mises aux normes pour les personnes à mobilité réduite des passages piétons (10 carrefours)
- Création d'un chaussidou (chaussée à circulation douce) sur le pont-route des Vallées (en collaboration avec Colombes)
- Rénovation de la rue Marcel-Binet et de la rue Armand-Lépine partiellement
- Rénovation de la rue Manoury
- Ouverture de la rue Carmignat (partie sud)
- Réalisation de la placette Gramme/Argenteuil
- Eclairage public : attribution du marché de passage massif en LED
- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement complet de la place des Vallées avec La Garenne-Colombes.
- Solde du contentieux avec le SIPPAREC concernant l'enfouissement de réseaux

Les perspectives 2025

- Signature d'une nouvelle convention pour enfouissement des réseaux sur 5 rues
- Passage en LED de 100% des candélabres sur voies communales
- Arrivée d'une nouvelle ligne de bus 363 (terminus quartier des Bruyères)
- Attribution du marché de travaux pour le réaménagement des rues Hoche - Chefson - Guyot et travaux dans la foulée
- Etudes pour piétonisation de la rue Braquet et de la villa du Bois
- Démarrage des travaux préparatoires à la réalisation des gares du Grand Paris Express (Bois-Colombes et Bécon)
- Aménagements des abords de la nouvelle mairie de quartier Mermoz
- Changement des vieilles bornes de recharges autolib'

Service propreté-collecte

Les chiffres clés

4 agents

448 tonnes de déchets verts en porte-à-porte (chiffre 2023), soit une hausse de 11,2% par rapport à 2022

638 tonnes de verre (chiffres 2023), hausse de 2,2%

355 tonnes d'encombrants soit une baisse de 17 % par rapport à 2023

129 foyers équipés de composteurs en bois

97 foyers équipés de lombricomposteurs

476 collectes de déchets d'équipements électriques et électroniques collectés à domicile

205 nouvelles dotations de bacs

ou changement de volume

312 opérations de maintenance (couvercle, anse, roues et axes de couvercle des bacs

et **426** emplacements de bacs complets

L'orientation stratégique

Au-delà de la collecte des déchets et de la propreté des rues, le service engage des actions pour réduire les déchets, améliorer la valorisation des matières organiques (déployer le compostage sur l'ensemble de la commune) et diminuer l'enfouissement en favorisant l'économie circulaire.

Les missions du service

Le service propreté-collecte est chargé de veiller à la propreté des espaces publics, de lutter contre les actes d'incivilité et les dépôts sauvages, d'assurer le vidage des corbeilles, le désherbage, le déneigement, le nettoyage des déjections canines et le nettoyage des tags/graffitis présents sur le mobilier urbain.

Il veille aussi à la bonne collecte des ordures ménagères, des emballages recyclables et papier, du verre, des encombrants, des déchets végétaux, des déchets alimentaires (écoles et marchés alimentaires), de gérer la dotation et la maintenance des conteneurs ainsi que la mise à disposition des composteurs individuels ou partagés.



Les faits marquants 2024

- Déploiement des 3 composteurs partagés sur espace public (Quartiers des Bruyères, Nord et Centre-Ville)
- Mise en place d'une deuxième collecte pour les emballages recyclables et substitution d'une collecte d'ordures ménagères pour les grands ensembles (gros producteurs de déchets)

Les perspectives 2025

- Mise en place de la collecte des déchets alimentaires dans les crèches et sur le marché de Mermoz
- Fin du déploiement du tri des emballages et papiers dans les structures communales
- Mise en place du tri des emballages recyclables et papiers pour les commerçants du marché aux comestibles
- Mise en place d'une nouvelle déchèterie mobile le 3^e samedi du mois sur la place de la Renaissance

Service développement économique et emploi

Les chiffres clés

9 agents

75 000€ alloués dans le cadre du dispositif d'aides aux commerçants à 9 commerces

30 commerces supplémentaires depuis janvier 2024

9% de vacance dans l'immobilier d'entreprises (en baisse par rapport à 2023)

5 foodtrucks

3 marchés totalisant 61 abonnés

7 demandes de licences de débits de boissons

16 enregistrements meublés de tourisme

L'orientation stratégique

Le service développement économique/commerce/emploi est un facilitateur pour les entreprises et les commerces du territoire dans leur développement et leur fonctionnement. Il met en place des conditions favorables au développement économique, commercial et entrepreneurial à Bois-Colombes et participe à la bonne attractivité du territoire Boucle Nord de Seine. Sa principale action est de porter et de mettre en œuvre un projet global de développement économique engageant une nouvelle dynamique à l'échelle locale et métropolitaine (T5-Boucle Nord de Seine).

La compétence développement économique relevant de l'EPT Boucle Nord de Seine, il effectue un travail collaboratif avec ce dernier.

Les missions du service

Ses missions concernent le commerce, l'artisanat et l'emploi. Son action se déploie sur plusieurs axes.

Axes de travail : relations entreprises, commerce et emploi
 Axes de travail transversaux : tourisme, culture, sport, urbanisme, espaces verts

Le service s'appuie :

1. La connaissance économique du territoire
2. L'animation économique, commerciale et artisanale
3. L'orientation et l'accompagnement des entreprises en termes de recrutement/stage/alternance - ressources humaines des entreprises
4. La diversification et la valorisation des espaces économiques et commerciaux (en lien avec les promoteurs/propriétaires/écosystème économique...) - démarches administratives réglementaires liées à l'exploitation d'un établissement recevant du public (ERP), pilotage/gestion des 3 marchés forains, suivi des zones accueillant des foodtrucks
5. La promotion et la prospection économiques - développement et renforcement des secteurs économiques émergents et existants (lien avec les porteurs de projet économiques et commerciaux), implantation...
6. La valorisation des acteurs du tourisme et la collecte de la taxe de séjour (enregistrement des meublés de tourisme).

Les faits marquants 2024

- Connaissance du territoire économique (mise en place d'une base de données économiques) ;
- Refonte de la page développement économique, sur le site de la ville, avec optimisation de l'annuaire économique ;
- Développement et renforcement des rencontres avec les acteurs économiques de Bois-Colombes (club commerces, club CBCE, entreprises des Bruyères et autres quartiers...) ;
- Prospection et développement des réseaux économiques et commerciaux via les salons et séminaires spécifiques ;
- Réalisation d'un dossier spécifique économique dans le BC mag n°4 septembre - octobre 2024 ;
- Mise à jour de la plaquette économique 2024 ;
- Développement et renforcement des animations commerciales (soutien au Club Commerces dans ses animations, action « anti Black Friday », jeu concours avec lots, promotion du commerce local...) ;
- Mise en place de « Commerces en Seine » ;
- Printemps du commerce 1^{re} édition ;
- Poursuite du dispositif d'aide aux commerces et à l'artisanat ;
- Lancement du Comité Local École et Entreprise ;
- Accompagnement et développement de l'entrepreneuriat et des relations formations/entreprises avec la mise en place du Comité local Écoles-Entreprises (Mission locales, BIJ, chefs d'établissements lycées A.-Camus et Balavoine et collèges A.-Camus et Jean-Mermoz, entreprises...) ; découverte métiers, semaine de l'industrie, semaine de l'école et de l'entreprise...
- Travail de concertation avec les commerçants du marché sur le déplacement de la halle ;
- Octobre Rose (collaboration avec les commerçants) ;
- Partenariat avec les entreprises et les commerces (Rose Pirate...) ;
- Animation de Noël (stands, père Noël et petit train) ; collaboration étroite avec le Club Commerces ;
- Suivi des clauses d'insertion sur les différents chantiers de la Ville et du GPE ;
- Suivi des déclarations des meublés de tourisme ;
- Livraison et appel à manifestation d'intérêt pour la Cité artisanale ;
- Réalisation du guide des commerçants ;
- Collaboration d'Abeille assurances à la Fête de la Nature.

Les perspectives 2025

- Collaboration avec des entreprises dans le cadre du trophée « Elles en Seine » du département des Hauts-de-Seine (Rose Pirate)
- 1 entreprise supplémentaire, partenaire dans le cadre de la Fête de la Nature ;
- Partenariat avec les entreprises à l'image de Chiesi SA et d'Handirect
- Lancement du café des commerçants « allez-vers » ;
- Évènement et rencontre École et Entreprises (au-delà des stéréotypes professionnels) dans le cadre du CLEE (comités locaux Entreprise-École) en collaboration avec l'Éducation nationale, la Mission locale Rive de Seine et la SIJ (structure information jeunesse)
- Ouvertures de commerces (Lidl, Pizza du dimanche soir, la Famille, Mr Bricolage, Centre IRM...)
- Réunion des agences immobilières
- Accueil du Go invest, (convention d'affaires) organisé par l'EPT Boucle Nord de Seine et la CCI 92
- Printemps des commerces 2^e édition (troc et jardin, guinguette, ...) en collaboration avec les relations publiques ;
- Poursuite du dispositif d'aide aux commerces et à l'artisanat (dernière année)
- Arrivée des premiers locataires dans la cité artisanale (domaines d'activités divers, audiovisuel, pharmaceutique...)
- Fête des Bourguignons (organisation ville de Bois-Colombes)
- Validation des statuts et création de la foncière commerces
- Adhésion à l'association Centre-ville en mouvement
- Prospection et développement des réseaux économiques et commerciaux via les salons et séminaires spécifiques avec la mise à jour de la plaquette économique
- Réactivation des GUBB (Grands Utilisateurs de Bureaux des Bruyères)
- Actions renforcées avec les prescripteurs de l'emploi (comité local pour l'emploi, mise en relation France Travail Courbevoie...)



Fête de la nature au parc des Bruyères (quartier sud - en haut) et plancha des commerçants (centre-ville - en bas)





P rôle D igitalisation des services et relation aux usagers

Pôle digitalisation des services et relation aux usagers

L'orientation stratégique

La digitalisation de l'ensemble des processus métier et une communication dynamique, fluide et efficace sont à favoriser. Ce pôle a pour vocation l'accompagnement de l'utilisateur dans l'ensemble de ses démarches et le déploiement de solutions innovantes à destination des administrés.

Les directions et services associés

Direction de la communication

Direction des systèmes d'information

Direction de la relation aux usagers

Service police municipale

Service des relations publiques et de la vie associative



La promenade verte (quartier sud)

Les chiffres clés

7 agents

Près de 490 abonnés à la newsletter
du site internet

et 678 abonnés à la newsletter
culturelle Strapontin

373 abonnés à la newsletter économique

2 820 téléchargements
de l'appli Bois-Co mobile en 2024

3 059 abonnés sur Facebook

3 225 abonnés sur Instagram

2 265 abonnés sur LinkedIn

480 abonnés sur Youtube

1 448 scans des QR codes des circuits
découverte du centre-ville et du sud

Entre 150 et 200 messages
diffusés sur les panneaux lumineux d'information

152 dépliants et livrets réalisés
à destination des Bois-Colombiens,
des associations et des services

450 407 visites du site internet contre

303 377 en 2023

5 vidéos montées (Journées européennes
du patrimoine, Charles Coste, teaser du lancement
de saison culturelle, orgue, compostage)

5 stagiaires accueillis
dont certains en situation de handicap

Direction de la communication

L'orientation stratégique

La direction garantit la mise en œuvre de la communication des politiques publiques et des événements dans le respect de la législation, des contraintes budgétaires et administratives et des calendriers. Elle est garante de l'image de la ville et participe à sa notoriété par le biais des documents qu'elle produit directement à destination des Bois-Colombiens, des associations, des institutions, de la presse et des services municipaux.

Les missions de la direction

Elle dispose de 2 pôles d'activité :

Communication externe

- Collecte des infos, rédaction, maquette et mise en forme pré-presse des différentes publications de la ville : BC mag Sortir à Bois-Colombes, Lettre du Maire, guides, plaquettes, catalogues et documents d'exposition, dépliants, affiches, invitations, flyers ou livrets pour les services ou associations de la ville
- Gestion du site www.bois-colombes.fr, de l'appli Bois-Co Mobile, des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn), de la chaîne Youtube de la ville et des SMS d'alerte pour les Bois-Colombiens
- Création de supports de communication numériques (newsletters) et réalisations de vidéos
- Création des circuits numériques de découverte
- Gestion de la signalétique des bâtiments, de l'affichage, des panneaux lumineux d'information
- Gestion des reportages photos et de la photothèque
- Gestion des relations presse
- Gestion des expositions du 1^{er} hall de la mairie et de la scénographie des autres expositions de la ville
- Participation à l'organisation de tournages à Bois-Colombes
- Création de goodies (mug, tote-bag, stylo...)

Communication interne

- Gestion du site intranet
- Réalisation de la lettre interne mensuelle
- Réalisation des cartes de visites, chevalets, badges pour le personnel
- Réalisation de la signalétique intérieure
- Mise en page des documents RH à destination des agents
- Participation à l'organisation des moments de convivialité en direction des agents.

La direction de la communication organise également la gestion administrative et comptable de la direction avec la sélection des prestataires, l'organisation des plannings et des prises de vues, les appels d'offres...

Elle gère la boîte mail historique de la ville, l'une des premières portes d'entrée des informations en provenance de l'extérieur (plus de 12 000 mails envoyés).

Les faits marquants 2024

- Lancement du premier numéro du BC mag
- Passage à 5 volets pour le mensuel Sortir à Bois-Colombes
- Création d'un 3^e circuit numérique de découverte dans le quartier nord
- Organisation de la soirée des nouveaux habitants
- Création de la signalétique pour l'ALSH Élisabeth Deroche et poursuite de la signalétique intérieure des bâtiments municipaux
- Publication d'un livre illustré jeunesse avec une autrice bois-colombienne
- Orgue de l'église : création d'une vidéo en 3 épisodes pour la restauration
- Création d'une vidéo pour le 100^e anniversaire de Charles Coste, médaillé d'or olympique en cyclisme en 1948 et suivi tout au long des JO Paris 2024
- Changement de logiciel pour le site intranet de la ville de Dreamweaver à Wordpress
- Lancement de la newsletter Strapontin pour la culture



- Développement des teasers des spectacles de la saison culturelle
- Participation au lancement de la page de la ville sur Welcome to the jungle (organisation, rédaction des textes, vidéos, prises de vues)
- Réalisation du plan des anciens noms de rues avec le service archives
- Mise en page du Dicrim, document de prévention contre les risques majeurs
- Elaboration des documents pour les élections européennes et législatives
- Gestion de l'appel d'offres pour la nouvelle régie publicitaire.
- Participation à la manifestation Fête de la nature avec Storengy.
- Participation à la concertation pour le Cœur de Ville
- Journées du patrimoine sur le sport : création de vidéos, mise en page des panneaux d'exposition et du catalogue

Les perspectives 2025

- Mise à jour du plan de ville pour le mobilier urbain
- Participation aux manifestations pour les 20 ans de la soufflerie (école la Cigogne) et de la zac des Bruyères
- Réalisation du guide de bienvenue 2025-2026
- Élaboration des documents pour la 10^e édition du festival BD et les 50 ans de Léonard, le héros de Turk
- Élaboration d'une nouvelle maquette pour le Sortir à Bois-Colombes
- Création des panneaux d'information pour les travaux du parc des Tourelles
- Passage au numérique de la lettre de communication interne
- Nouveau logiciel de gestion des panneaux électroniques d'information
- Création de l'enseigne pour la nouvelle mairie de quartier Mermoz
- Accessibilité du site de la ville avec l'installation d'un nouveau logiciel Lisio
- Développement de la dématérialisation des inscriptions
- Création de formulaires numériques



Direction des systèmes d'information

Les chiffres clés

7 agents

50 logiciels métier

15 logiciels installés sur les serveurs de la Ville

180 PC portables + 400 PC fixes
dont 45 tablettes

3 bornes interactives installées à l'accueil des mairies

7 salles de réunion / formations multimédia

525 interventions d'assistance utilisateurs
et maintenance en moyenne dans GLPI en 2024.

L'orientation stratégique

L'orientation stratégique de la DSI consiste à aligner les technologies de l'information et de la communication (TIC) avec les objectifs globaux de la municipalité. Cela implique de mettre en place des solutions numériques innovantes pour optimiser les services municipaux, renforcer la participation citoyenne et améliorer l'efficacité administrative. De plus, la DSI doit également garantir la sécurité des données et assurer une gouvernance informatique solide pour répondre aux besoins évolutifs de la collectivité et de ses administrés.

Les missions de la direction

La DSI participe aux projets liés à l'évolution des systèmes d'information de la Ville, ses techniciens ont la charge du support de proximité aux agents, du maintien en condition opérationnelle des infrastructures par le biais des missions de maintenance des réseaux LAN, WAN, FO, la gestion et l'administration des serveurs virtuels, la sécurité informatique, l'administration des serveurs de filtrage WEB, d'anti-spam, la gestion des téléphones fixes et mobiles, le déploiement et l'exploitation du système des caméras sur voies publiques, la maintenance et le support du parc informatique des écoles de Bois-Colombes. Elle souhaite accompagner la transition numérique de l'administration et répondre aux attentes des citoyens.

Les faits marquants 2024

- Réorganisation de la DSI
- Déploiement massif des ordinateurs portables et ultra portables
- Mise à niveau du serveur de messagerie
- Généralisation de l'outil de ticketing (GLPI)
- Renouvellement de 10 caméras et déploiement de caméras nomades
- Dotation des agents avec des outils adaptés au nomadisme
- Mise à niveau de l'inventaire du parc
- Mise à niveau des versions d'Office

Les perspectives 2025

- Déménagement de la DSI
- Renouvellement d'environ 10 caméras de vidéo protection et installation de 5 nouvelles.
- Migration des liens analogiques en raison de la fin du réseau cuivré
- Renouvellement du parc informatique à la hauteur d'un tiers de l'actif
- Migration de la solution de gestion du courrier
- Dynamisation de l'accompagnement à la transition numérique
- Refonte de l'architecture de l'infrastructure pour plus de sécurité et plus de résilience
- Migration du serveur de messagerie en raison de la fin de support de produit par l'éditeur
- Mise en place de l'outil de gestion des équipements mobiles (MDM)
- Déploiement des iPad dans les écoles

Direction de la relation aux usagers

Les chiffres clés

24 agents

11 603 inscriptions aux activités réalisées par le service démarches familles et inscriptions (année 2023-2024)

5 231 comptes Bois-co dé clic actifs (année 2023-2024)

1 908 quotients familiaux en ligne calculés (année 2023-2024)

49 quotients familiaux papier calculés (année 2023-2024)

2 482 enfants scolarisés à juin 2024 en baisse de 1,6 % par rapport à juin 2023

23 373 démarches déposées à l'hôtel de ville (année 2024), en hausse de 14,9 % par rapport à 2023

31 289 démarches à la mairie de quartier les Bruyères dont 24 206 à l'agence postale, en hausse de 9,9 % par rapport à 2023

21 227 démarches à la mairie de quartier Mermoz dont 14 620 à l'agence postale, soit une baisse de 7 % par rapport à 2023

3 543 cartes nationales d'identité délivrées (année 2024)

4 493 passeports délivrés (année 2024)

17 897 courriers entrants en baisse de 27,7 % par rapport à 2023

L'orientation stratégique

Le service public a ses propres exigences : égalité de traitement, continuité de service et mutabilité. La direction de la relation aux usagers, garante de ces principes, assure la satisfaction des usagers tout en modernisant les processus d'accueil, d'inscription et de traitement des courriers grâce à une démarche d'amélioration continue.

Les missions de la direction

- Définir, gérer et optimiser les démarches des usagers (demandes, gestion famille, accueils, courriers, GEC-GRC, diffusions et reprographie).
- Veiller au bon traitement des demandes des usagers sur l'ensemble des secteurs.
 - Moderniser les processus d'accueil des citoyens dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.
- Proposer, concevoir et optimiser les processus d'inscription opérationnels, concentrer la gestion des inscriptions en back-office.
- Mettre en place une politique dynamique et modernisée des services courrier / reprographie, par la gestion des flux entrant (courrier papier, mail, dépôt...) et optimiser la diffusion numérique des documents et papier (reprographie, appariteurs...).



Hall à l'hôtel de ville

Les 3 services de cette direction sont :

- Service démarches citoyennes
- Service démarches familles et inscriptions
- Service GRC-GEC-reprographie-fournitures

Les faits marquants 2024

- Participation au baromètre expérience citoyen AFNOR
- Poursuite du processus de dématérialisation des inscriptions périscolaires :
 - Dématérialisation des formulaires de modification des activités périscolaires et de réclamations
 - Dématérialisation de l'envoi des récépissés d'inscriptions périscolaires annuelles (envoi par mail et non plus par courrier)

Les perspectives 2025

- Déploiement de la Signature électronique et du E-parapheur via un nouveau logiciel de gestion du courrier
- Dématérialisation des inscriptions pour les activités jeunesse et séjours
- Mise en service de France Identité (certification de l'identité numérique)
- Mise en service de la nouvelle mairie de quartier Mermoz
- Déploiement de solutions d'impression mutualisés.

Le guichet unique d'accueil à l'hôtel de ville

Les chiffres clés

55 agents

109 interpellations (89 délits de droit commun et 20 délits routiers) en hausse de **6,9%** par rapport à 2023

13 342 contraventions (dont 12 876 au titre du forfait post-stationnement) en baisse de **20,8%** par rapport à 2023

649 enlèvements de véhicules pour mise en fourrière en hausse de **7,1%** par rapport à 2023

143 procédures administratives en hausse de **15,3%** par rapport à 2023

85 caméras en service sur la voie publique (+ 4 par rapport à 2023)

235,15 heures de relecture de bandes de vidéoprotection suite à réquisitions judiciaires émanant de la police nationale

103 réquisitions judiciaires (dont 71 ayant donné lieu à des relectures positives par les caméras du centre de supervision urbaine) en baisse de **18,9%** par rapport à 2023.

L'orientation stratégique

- Assurer la sécurité et la tranquillité publique en mettant en place des patrouilles régulières et en répondant rapidement aux appels d'urgence
- Renforcer la prévention de la délinquance en étant proche des citoyens, des écoles et des associations locales en faisant preuve d'un grand discernement
- Améliorer la qualité de vie en veillant au respect des règles et des normes de la ville, en particulier en matière de stationnement, de circulation routière et de lutte contre les nuisances.

Les missions du service

- Surveillance du domaine public
- Prévention, sûreté, sécurité et salubrité publique
- Exécution des arrêtés municipaux / respect des règles du Code de la Route
- Sécurité des biens et des personnes ; détection des comportements déviants sur la voie publique
- Interpellation d'auteurs d'infractions pénales dans le cadre de la flagrance
- Dispositifs de sécurité pour l'encadrement des manifestations publiques et des cérémonies
- Missions de police administrative (contrôle des réglementations)
- Orienter et porter assistance au public
- Maintenir et développer les missions de proximité envers la population et les actions de prévention auprès des établissements scolaires du 1^{er} degré.

Les faits marquants 2024

- Acquisition de deux nouvelles motos
- Acquisition d'un nouvel armement : pistolet à impulsion électrique
- Nouvelle organisation du service
- Recrutement d'effectifs

Les perspectives 2025

- Rénovation de la salle d'armes
- Mise en place de nouvelles actions de prévention
- Acquisition de nouvelles caméras
- Recrutement de nouveaux agents

Service des relations publiques et de la vie associative

Les chiffres clés

3 agents

11 manifestations publiques par an

10 commémorations patriotiques par an

10 cérémonies et inaugurations

58 associations subventionnées par la Ville

115 associations soutenues par le service
dont 46 gérées par les relations publiques

97 associations au forum des associations

270 exposants à la brocante

2000 à 3000 visiteurs présents
sur chaque grande manifestation publique

1 108 066 € subventions directes versées
et **1 656 497 €** subventions indirectes

L'orientation stratégique

Les manifestations publiques sont le miroir et l'image de la ville. Ce service a à cœur de faire vivre la ville et de l'animer avec un grand nombre de manifestations publiques dans les 3 quartiers de la ville.

Les missions du service

Le service des relations publiques a pour mission d'exécuter les commandes politiques validées par les élus et de concevoir, d'organiser et de piloter les manifestations publiques (Troc & jardin, fête de la ville, « Fête » vous plaisir avec le forum des associations, 13 juillet, Jeunesse en fête, vide-greniers, Bourguignons en fête, fête de Noël), les cérémonies et réceptions (fête du personnel, médailles du travail, cérémonie des nouveaux arrivants...), les inaugurations (école, crèche, square...) et les commémorations patriotiques.

Le service a également pour mission de piloter les animations commerciales en lien avec les manifestations publiques, d'accompagner les associations rattachées au service (demandes de subventions, planning d'occupation des salles, demandes de matériel, conventions de mises à disposition de locaux...) et de développer les projets d'échanges et de jumelage avec la ville de Neu-Ulm (en lien avec le CMJ, la culture, les sapeurs-pompiers, le lycée Albert-Camus...).

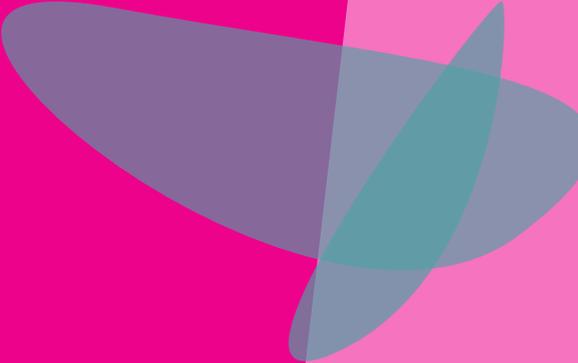
Les faits marquants 2024

- « Bois-Colombes Olympiques » à l'honneur lors de la fête de la ville
- Le concert place de la Renaissance et le feu d'artifice tiré du parc des Bruyères pour le 13 juillet (changement de lieu)
- La journée du numérique associée pour la 1^{re} fois à la manifestation Jeunesse en fête
- L'inauguration du square Courbet
- La soirée des nouveaux arrivants en lien avec la direction de la communication
- La piste de luge géante lors de la Fête de Noël

Les perspectives 2025

- L'inauguration de la mairie de quartier de Mermoz
- Les 20 ans du quartier des Bruyères
- Un nouveau lieu pour le vide-greniers en raison des travaux du Grand Paris Express
- La 4^e édition de « Bourguignons en Fête » en octobre





P
P
ôle

D
éveloppement
éducatif, sportif
et culturel

Pôle développement éducatif, sportif et culturel



L'orientation stratégique

Le pôle participe au développement des politiques éducative, sportive et culturelle. À ce titre, il présente des actions pédagogiques qui s'adressent aux enfants, aux jeunes, et aux familles. La vocation du pôle est, ainsi, de satisfaire aux besoins d'activités, d'accueil et d'animation, tout en veillant à proposer un haut niveau de service aux Bois-Colombiens. Il offre également des innovations adaptées aux demandes des usagers. Ce développement s'appuie, notamment, sur un solide tissu associatif et institutionnel.

Direction de l'action éducative

Service enseignement



Les directions et services associés

Service enfance

Service restauration, gardiennage et restauration

Direction de l'action culturelle

Secteur spectacles et cinémas (salle Jean-Renoir et scène Mermoz)

Secteur expositions et arts visuels (château des Tourelles)

Secteur enseignement artistique (centres culturels)

Médiathèque

Service archives et patrimoine culturel

Direction jeunesse et sports

Service jeunesse

Service des sports

Service petite enfance

Direction de l'action éducative

L'orientation stratégique

La direction de l'action éducative a pour vocation d'assurer l'articulation entre ses trois services et les partenaires en charge des enfants qui sont accueillis dans les écoles primaires de Bois-Colombes. Elle élabore et assure la mise en œuvre et le suivi du projet éducatif territorial (PEdT) de la Ville. Elle traduit les orientations politiques éducatives et pédagogiques pour accompagner les services à la bonne mise en œuvre des projets et actions qui en découlent. Elle est le lien entre la direction générale et les services pour garantir une bonne communication et une qualité de service public.

Les 3 services de cette direction sont :

- Service enseignement
- Service enfance
- Service restauration, gardiennage et restauration



Les chiffres clés

3 agents

9 écoles

2 456 élèves à la rentrée scolaire 2024/2025

15 classes découverte sur l'année scolaire 2023-2024 et sur l'année scolaire 2024-2025.

903 créneaux dans les gymnases

937 créneaux à la piscine

950 élèves de maternelle + **130** élèves de Cm1/Cm2 ont bénéficié d'un spectacle organisé par la ville

Les faits marquants 2024

- Réorganisation des missions de santé (et notamment des projets d'accueil individualisés)
- Augmentation du budget pédagogique des écoles
- Mise en place d'ateliers sur les énergies au bénéfice de tous les CM1
- Diversification des ateliers de jardinage pédagogiques et de connaissance des végétaux
- Consolidation de la maintenance informatique des écoles et acquisition de 130 tablettes iPad au profit des élèves.
- Élaboration d'une charte des collaborations en école maternelle

Les perspectives 2025

- Poursuite du travail de révision de la sectorisation scolaire dans la perspective de la rénovation de l'école Paul-Bert
- Formalisation d'un passeport du civisme pour les CM2
- Réadaptation des actions municipales en faveur des écoles au regard du contexte budgétaire

L'orientation stratégique

- Accompagnement de la politique éducative de soutien aux apprentissages en lien avec l'Éducation nationale
- Anticipation et évaluation des besoins quantitatifs et qualitatifs des écoles afin d'ajuster l'allocation des moyens municipaux
- Accompagnement des écoles sur le développement numérique
- Participation aux réflexions autour des rénovations des écoles
- Participation à la mise en œuvre du projet éducatif territorial (PEdT)

Les missions du service

- Réalisation des inscriptions scolaires, suivi des effectifs des écoles primaires et de la sectorisation scolaire
- Gestion des matériels et des financements dévolus aux enseignants des écoles (matériels didactiques, mobiliers, aides aux projets...) directement ou en lien avec les services ressources
- Co-construction et aide à la mise en œuvre opérationnelle d'actions pédagogiques et de prévention dans les écoles, en cohérence avec le PEdT.
- Coordination avec l'ensemble des services qui interviennent dans les écoles.



Les chiffres clés

4 agents administratifs, **9** directeurs périscolaires,
9 directeurs adjoints et **102** animateurs (tous statuts)

Effectif moyen des enfants accueillis
durant les temps périscolaires :

130 enfants/jour en moyenne à l'accueil du matin

2200 enfants/jour durant la pause méridienne

900 enfants/jour à l'accueil du soir

1090 enfants environ le mercredi

Effectif moyen des enfants accueillis
durant les vacances

457 enfants/semaine sur les petites vacances scolaires

476 enfants/semaine au mois de juillet

317 enfants/semaine au mois d'août

L'orientation stratégique

- Développement des outils de communication avec les partenaires
- Développement des projets transversaux avec les acteurs éducatifs au sein des établissements
- Poursuite de la mise en place de projets « inter-centres »
- Participation et encouragement à la participation active des équipes au Projet Éducatif Territorial (PEdT)
- Développement des formations et sensibilisations auprès des équipes pour une montée en compétences

Les missions du service

Le service enfance gère les activités périscolaires (matin, pause méridienne, soir et mercredi) ainsi que les activités extrascolaires (vacances scolaires) des accueils de mineurs de 3 à 12 ans. Il s'agit d'accompagner l'enfant dans sa construction individuelle et son rapport aux autres.

À partir du projet éducatif territorial, en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs, les équipes d'animation mettent en place des projets, actions et organisations qui répondent aux besoins du jeune public. Elles proposent des projets pédagogiques qui apportent une vraie complémentarité éducative dans un parcours de l'enfant accueilli.

Les faits marquants 2024

- Élaboration d'une charte des collaborations en école maternelle
- Mise en place de l'action « petite lessive de Bois-Colombes » avec des expositions communes partenariales
- Le projet « vivre ensemble » avec projection salle Jean-Renoir
- Rencontres « inter-centres » pour les élémentaires sur le thème des JO
- Mise en place d'un « loustic park » sur les temps extrascolaires
- Projet « permis piétons » pour tous les maternels
- Participation des animateurs à la formation sur le handicap avec le Service d'Accompagnement et d'Information pour la Scolarisation des élèves handicapés du 92
- Formation de 40 animateurs aux jeux collectifs et de raquettes
- Mise en place d'un groupe de travail sur le « mieux travailler ensemble »

Les perspectives 2025

- Mise en place de réunions avec les familles sur chaque accueil de loisirs à la rentrée scolaire
- Projet « environnement » sur la valorisation des tables de tri
- Formations internes pour l'ensemble des agents du service enfance (gestion de conflits, la bienveillance, repérer et accueillir la parole des enfants sur divers sujets)
- Projet inter-villes avec les élémentaires
- Continuité du projet « vivre ensemble » pour tous les enfants
- Continuité du projet « la petite lessive » avec extension à d'autres services
- Actions qui découlent du groupe de travail « mieux travailler ensemble »

Service restauration, gardiennage et entretien

Les chiffres clés

146 agents

2 200 repas servis par jour en moyenne dans les écoles (en baisse de 3,1% par rapport à 2023)

102 réceptions organisées à l'occasion des manifestations de la ville

avec 8 160 personnes servies :

52 850 m² de locaux nettoyés par jour

dont 23 000 m² par l'entreprise prestataire

+90% des élèves restant déjeuner à la restauration collective

L'orientation stratégique

- Amélioration de la prestation restauration collective et développement des outils transversaux
- Optimisation des consommations pour contribuer au développement durable et maîtriser les coûts financiers
- Optimisation de la polyvalence en mutualisant les ressources du service

Les missions du service

Le service restauration, gardiennage et entretien (RGE) assure la restauration dans les écoles et les accueils de loisirs et le nettoyage et le gardiennage des locaux scolaires et municipaux ainsi que l'encadrement des enfants dans les classes maternelles par les ATSEM du service. Il assure les prestations de traiteur pour les réceptions de la mairie.

Les faits marquants 2024

- Animations pour sensibiliser les enfants sur l'équilibre alimentaire et la découverte des goûts : petits déjeuners, plantes aromatiques, produits laitiers et sucré-salé ;
- Participation des agents lors des repas à thème ;
- Création d'un livret restauration à l'attention des parents, des équipes municipales et des partenaires
- Élaboration d'une charte des collaborations en école maternelle

Les perspectives 2025

- Mise en place un plan de formation interne
- Travail sur l'optimisation des ressources pour améliorer le service de restauration : organisation du personnel et ergonomie du matériel
- Redistribution des missions administratives
- Déménagement du restaurant municipal



Direction de l'action culturelle

Les chiffres clés

305 000€ de subventions directes
pour **8** associations, dont **93%**
au conservatoire

277 800€ de subventions indirectes
bénéficiant à **17** associations, dont **86%**
au conservatoire

48 représentations organisées par **15**
associations dans les équipements culturels

L'orientation stratégique

La direction de l'action culturelle tient le rôle de locomotive des services culturels, assure la transversalité des projets internes et externes à la direction. Elle a pour but de faire vivre la culture sous toutes ses formes à un maximum de public. Elle s'attache, conformément à la politique culturelle du mandat 2020-2026, à :

- Favoriser l'accès aux équipements culturels de la Ville (salle Jean-Renoir, des espaces Schiffers et Duflos, la médiathèque, etc.) en tenant compte des aspects tarifaires, des questions de handicap, des contraintes géographiques, ainsi que de l'accès numérique.
- Développer la co-construction des projets (avec les associations, les habitants...)
- Soutenir la pratique artistique amateur ou professionnelle et la création (label sdea92, concours lors des festivals, éducation artistique et culturelle au-delà du scolaire, résidence d'artistes...)

Les faits marquants 2024

- Organisation du projet Boucle d'orgue (suite à la restauration de l'orgue de l'église Notre-Dame de Bon-Secours) à l'échelle du bassin de vie
- Dispositif Olympiades culturelles en lien avec les Jeux Paris 2024
- Arrivée de la nouvelle directrice

Les perspectives 2025

- Organisation des manifestations dans l'espace public pour des projets transversaux et croisés avec d'autres services de la Ville (cinéma de plein air avec le service jeunesse et le Conseil municipal des Jeunes)
- Renouvellement des conventions d'objectifs avec les associations
- Proposition d'une offre de cours et d'ateliers étoffée dans la complémentarité (pratiques numériques entre autres)
- Refonte technique de la chaîne de diffusion du cinéma municipal

Les missions de la direction

La direction de l'action culturelle dirige les services culturels, pilote les projets transversaux (construction de la programmation de saison, des projets partagés, des partenariats extérieurs avec les communes du bassin de vie ou à l'échelle départementale...) et centralise la mise en valeur des associations culturelles que la Ville a à cœur de soutenir.

Les associations locales ont un rôle essentiel dans la promotion des actions culturelles du territoire et constituent un tissu riche d'une quarantaine de structures qui proposent des pratiques et activités variées.

Un accompagnement jalonne l'année à leur attention : des moments conviviaux en complément de la tenue des projets co-construits et des rencontres sont organisées afin d'étudier les besoins et les moyens que la Ville serait en mesure d'apporter aux projets futurs. Deux campagnes sont ainsi menées : une au printemps pour recueillir des souhaits de l'année scolaire suivante (mises à disposition d'espaces municipaux, de moyens humains ou matériels) ; une seconde en été pour les demandes de subventions directes.

Enfin, des portages de projets communs sont élaborés pour des actions ciblées (actions auprès des publics scolaires, dans le cadre d'évènements nationaux comme Les Journées du Patrimoine, Nuit de la Lecture ou Printemps des Poètes, ou par des coréalizations de spectacles par exemple).

Spectacles et cinéma salle Jean-Renoir et scène Mermoz

Les chiffres clés

8 agents et **6 vacataires**

44 878€ de recettes pour les deux salles de spectacle

16 représentations à la salle Jean-Renoir

2 633 spectateurs à la salle Jean-Renoir

51% taux de remplissage moyen à la salle Jean-Renoir (hors ciné-conférence)

15,44€ prix moyen des billets (invitations comprises)

68 872€ de recettes cinéma, soit **+11%** par rapport à 2023

14 045 spectateurs soit une augmentation de **7%** par rapport à 2023

397 séances de cinéma et **129** films projetés

L'orientation stratégique

Ce service propose aux habitants de Bois-Colombes une offre artistique et culturelle diversifiée tout au long de la saison, de septembre à juin, tant à la salle Jean-Renoir qu'à la scène Mermoz. La programmation des spectacles vivants et des films se veut exigeante et accessible au plus grand nombre. Les deux équipements se complètent afin de donner à entendre la culture sur l'ensemble du territoire par des formes variées.

La salle Jean-Renoir se veut également un lieu de rendez-vous des Bois-Colombiens grâce à son hall et à son bar convivial et, par la qualité de l'accueil, un des points centraux en termes d'information au public sur la programmation culturelle et plus largement sur l'ensemble des projets de la ville.

Les missions du service

- Mise en œuvre de la programmation à la fois spectacle et cinéma, du point de vue accueil, administratif et technique
- Effort de développement de ses publics, après la chute de fréquentation liée au COVID, avec une multiplication de ses partenariats (COS, souffleurs d'images, théâtre d'Asnières...)
- Participation aux parcours d'Éducation artistique et culturelle (EAC) avec l'accueil à la salle Jean-Renoir de séances scolaires d'éducation à l'image pour les élèves de l'école élémentaire et du collège. Spectacle pour les élèves des écoles maternelles (soit 12 représentations à la scène Mermoz et à la salle Jean-Renoir)
- Mise en œuvre d'actions en lien avec les spectacles de théâtre, de danse, et en partenariat avec les services de la ville (centres culturels, Jeunesse, CCAS...) et les associations (conservatoire...)
- Participation au soutien de la création via des résidences d'artistes et des tremplins
- Accueil, chaque année, à la salle Jean-Renoir et à la scène Mermoz des spectacles des associations de la ville (la Rieuse, le conservatoire, Studio Raspail...), des spectacles de danse et théâtre des centres culturels de la ville, et des événements ville (Festival Anim'ART, réunion publique MGP...)



Les faits marquants 2024

- Changement de la grille tarifaire
- Réorganisation du service en cours

Le spectacle vivant

- 16 représentations professionnelles payantes
- 2 spectacles gratuits

Le cinéma

- Prolongement jusqu'à juillet des séances de cinéma
- Changement des horaires
- 3 ciné-conférences ont été organisées

Les mises à disposition des salles, du personnel, du matériel du secteur théâtre et cinéma

- Festival Anim'ART
- Festival Chrétien du Cinéma
- Tremplin Cochet-Delavène
- Printemps des Poètes
- Week-end inaugural de l'orgue
- Concert du Conservatoire
- Spectacles de danse des élèves des centres culturels, etc
- Manifestations extérieures : fête du personnel, fête des Bruyères, concert et feu d'artifice du 13 juillet, Jeunesse en fête
- 6 résidences de compagnies

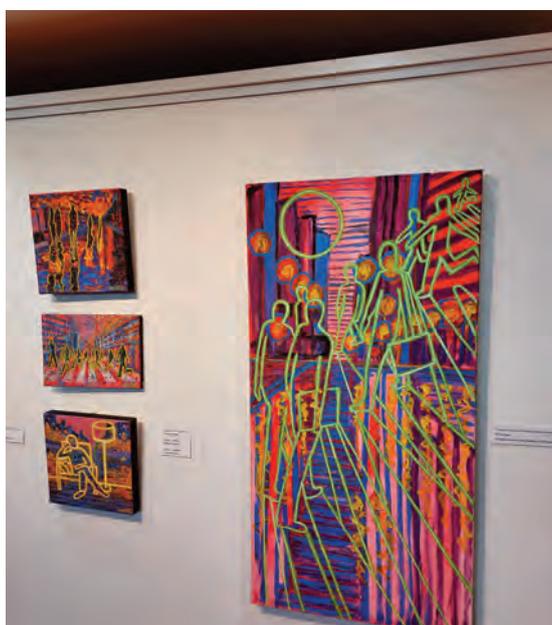
Les perspectives 2025

Le spectacle vivant

- Réorganisation de l'équipe et restructuration du service
- Préparation de la programmation de la saison 2025-2026
- Fil rouge sur le thème du numérique pour la saison 2025-2026
- Représentation scolaire
- Accroissement les propositions à la scène Mermoz et diversification des actions (scène ouverte, etc.)
- Poursuite des actions culturelles avec les écoles, les collèges et lycées avec davantage de transversalité entre services (DAC, enseignement, jeunesse)
- Poursuite du Pass culture individuel et collectif
- Réflexion sur de nouveaux tarifs (jeunes)
- Développement une stratégie de résidences

Le cinéma

- Poursuite du dispositif Pathé Live
- Exploration du concept de ciné concert
- Festival BD : avril 2025
- Cinéma de plein air : été 2025
- Révision des équipements de projection



Arts visuels et expositions

Les chiffres clés

3 agents

3 expositions au château des Tourelles

8 expositions d'artistes à la salle Jean-Renoir, à l'espace Schiffers et à l'hôtel de ville (visiteurs non comptabilisés)

6 070 visiteurs accueillis au château des Tourelles en 2024

dont 3 387 visiteurs individuels soit 56 % environ du total ; 44% de visiteurs en groupe, constitué d'environ 80% de scolaires et 20% publics ayant participé à un évènementiel (visite commentée, atelier...)

38 artistes bois-colombiens pour les Portes Ouvertes D'Ateliers D'Artistes (PODADA) 2024

L'orientation stratégique

- La recherche de vecteurs afin de mieux faire connaître les arts visuels au public
- Le développement et la diversification des publics fréquentant des espaces artistiques.
- La professionnalisation des actions du secteur dans le but de proposer une programmation des partenariats avec d'autres structures culturelles et artistiques et de rechercher des financements

Les missions du service

- Concevoir et coordonner des expositions artistiques autour des arts visuels dans plusieurs espaces culturels municipaux (parmi eux, le château des Tourelles transformé en espace artistique en octobre 2022)
- Accueillir les publics au château des Tourelles dans le but de leur faire découvrir des œuvres et des artistes pluridisciplinaires.
- Proposer aux publics des rencontres (avec des œuvres, des lieux, des professionnels du monde de la culture, des ateliers ainsi que des connaissances (clefs de lecture de l'art contemporain) à travers une médiation adaptée
- Soutenir la création artistique en accueillant des artistes en résidence ou au sein d'un atelier éphémère, en proposant des mises à disposition d'espaces d'exposition gratuits ou en les sollicitant pour des manifestations et évènementiels artistiques
- Gérer le château des Tourelles, patrimoine municipal remarquable
- Communiquer autour des actions du secteur



Les faits marquants 2024

- Organisation de 2 expositions thématiques et collectives au château des Tourelles (« Art & science : atomes crochus » et « Estampes ») ainsi que du salon artistique (qui accueillent principalement des artistes de l'EPT)
- Coordination des Portes Ouvertes D'Ateliers D'Artistes (PODADA) ainsi que de 8 expositions artistiques présentées à la salle Jean-Renoir, à l'espace Schiffers et l'Hôtel de Ville.
- Poursuite de l'accueil en résidences d'artistes au château

Les actions nouvelles en 2024 :

- Ouverture d'un nouvel atelier partagé « Le Garage », au 206 bis, avenue d'Argenteuil qui accueille 6 artistes depuis juillet 2024
- Développement de la programmation autour des expositions (ateliers, rencontres...)
- Constitution d'un comité de sélection et d'un jury participatif pour l'édition 2024 du salon artistique (en incluant des publics visiteurs fréquentant le château)
- Développement des partenariats : dans le cadre du salon artistique, avec une entreprise de Bois-Colombes, Rose Pirate, qui a remis un prix coup de cœur, dans le cadre d'exposition (prêts d'œuvres) ou d'accueil de publics (le lycée Balavoine pour l'accueil d'élèves de classe MODAP) soutenu par la SIJ
- Simplification des candidatures sur le site internet (formulaire en ligne pour le salon artistique et les expositions hors château des Tourelles)

Les perspectives 2025

- Proposition aux publics de 3 expositions au château des Tourelles dont une en lien avec le Festival « Des bulles et des plumes » en partenariat avec la médiathèque J.-Monnet
- Poursuite des accueils de résidences artistiques
- Poursuite de la coordination de l'édition des PODADA 25 avec une nouvelle identité visuelle et l'organisation du cocktail d'inauguration à Bois-Colombes
- Révision calendaire de l'organisation du salon artistique (de décembre 2025 au printemps 2026)
- Maintien des activités durant les travaux d'aménagement du parc des Tourelles

Les actions nouvelles :

- Organisation d'un salon destiné aux enfants et adolescents pratiquant une activité artistique entre novembre et décembre 2025
- Elargissement de propositions de pratiques artistiques au château des Tourelles en proposant un stage payant animé par un artiste professionnel sur une technique précise
- Développer une stratégie de communication pour renforcer la visibilité du château et la notoriété des actions du service



Enseignement culturel et animations culturelles à l'école

Les chiffres clés

4 agents et 20 professeurs

sous différents statuts

338 adultes inscrits

343 enfants inscrits

141,5 heures enregistrées par mois

soit **5 094** heures enregistrées par an

7 projets culturels menés dans 7 classes

et touchant **202** élèves

7 disciplines artistiques proposées par 7 professeurs dans le cadre des accueils périscolaires du soir, soit 21 heures par semaine

L'orientation stratégique

Le service, qui s'appuie sur les centres culturels Schiffers et Duflos, soutient la pratique artistique amateur ainsi que la formation initiale pour les enfants dans les disciplines artistiques (arts visuels, arts de la scène, artisanat et métiers d'art, ...).

Les deux centres culturels dispensent des cours ouverts à toutes les tranches d'âges du public pour une offre de loisirs d'activités artistiques ou d'artisanat d'art.

Ils se fixent par ailleurs une volonté plus poussée de construction pédagogique et d'accompagnement des pratiques dans le cadre de la labellisation du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques (SDEA92) : développement des activités pluridisciplinaires, restructuration des cours, déploiement des outils numériques (nouvelles activités et nouveaux usages) et de souhait d'accessibilité facilité à ces enseignements (handicap, tarifaire et géographique).

Le service s'est enfin fixé comme objectif de garantir l'accès à des propositions culturelles au cours de la scolarité et de favoriser les apprentissages et l'acquisition des compétences scolaires par le biais de l'expression artistique. Ainsi, le projet des centres culturels s'inscrit dans le cadre du projet éducatif de la Ville (PEdT) en créant des passerelles entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Les missions du service

- Les centres culturels ont la mission de renforcer les pratiques artistiques et culturelles pour tout public autour des disciplines suivantes : arts vivants et visuels, métiers d'art, yoga et numérique.

- Dans le cadre de l'offre PEAC (Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle) de la Ville, des parcours et des projets culturels sont élaborés conjointement par les intervenants des centres culturels et les professeurs des écoles, en partenariat avec les services enseignement et jeunesse.

- Mise en œuvre d'actions de sensibilisation artistique durant le temps périscolaire : les actions des intervenants culturels sont réparties à travers les écoles de la Ville et dans les disciplines représentées dans les centres culturels.



Les faits marquants 2024

- Organisation des spectacles des élèves adultes et enfants de danse à la salle Jean-Renoir les 7 et 8 juin 2024 et des spectacles des élèves adultes et enfants de théâtre à la scène Mermoz du 21 au 24 mai 2024
- Poursuite de la structuration pédagogique des enseignements artistiques liée à la labellisation SDEA
- Mise en place de nouvelles activités pluridisciplinaire et numérique :
 - Cours de programmation numérique et robotique avec le partenaire SMARTEO
 - Atelier pluridisciplinaire danse et théâtre : « Étoiles en mouvement »
 - Atelier d'improvisation théâtrale et jeu face caméra
- Développement du suivi des inscriptions et des présences pour une meilleure structuration de la scolarité
- Arrivée d'une nouvelle responsable des centres culturels en septembre 2024

Les perspectives 2025

- Organisation des spectacles des élèves adultes et enfants de théâtre à la scène Mermoz du 19 au 23 mai 2025 et du premier spectacle des élèves de comédie musicale à la salle Jean-Renoir le samedi 6 juin 2025
- Organisation des Grandes Portes Ouvertes des centres culturels, avec l'exposition des œuvres des élèves en arts visuels et métiers d'art, les 13 et 14 juin 2025
- Poursuite du développement du numérique en lien avec les objectifs fixés par le SDEA 92
- Restructuration du pôle arts visuels en vue d'enrichir l'enseignement proposé, dans le cadre d'une collaboration avec le service Expositions
- Poursuite de l'optimisation des équipements et des plannings d'ouverture (studio d'enregistrement et nouvelle salle multimédia pour répondre à des usages en pleine évolution, notamment pour la tranche des 15 à 25 ans)
- Mise en place de stages thématiques longs sur le temps scolaire, à destination des adolescents et adultes, afin de découvrir ou d'approfondir une discipline artistique
- Impulsion de nouvelles propositions dans le cadre des PEAC dans les écoles, en partenariat avec le service enseignement et en coordination avec les services culturels (théâtre et cinéma, médiathèque, archive et patrimoine et arts visuels)



Les chiffres clés

11 agents

44 622 documents

2 795 adhérents actifs,

soit **9,11%** de la population

112 140 opérations de prêts, soit une hausse

de **162%** par rapport à 2023

4 crèches municipales ont bénéficié d'animations régulières pour les plus petits (de janvier à août)

22 classes ont bénéficié d'actions dans le cadre de l'EAC. Des parcours différents de 3 à 5 séances ont été proposés.

Les faits marquants 2024

- Festival Anim'ART
- Nuit de la lecture
- Soirée Manga
- Partir en livre
- Soirée Halloween
- Organisation des Mois du conte d'avril à juin
- Participation à la Semaine bleue
- Mise en place d'actions autour de l'écocitoyenneté d'octobre à décembre
- Réaménagement de l'espace Enfants pour permettre d'accueillir toujours plus de public
- Mise en place des fonds accessibles (Facile à lire et à comprendre, dys...)
- Mise en ligne du nouveau portail web de la médiathèque, qui propose des ressources numériques.
- Mise en place d'un budget participatif sur l'acquisition des livres adultes par les usagers de la médiathèque.
- Mise en place d'un nouveau partenariat avec les crèches
- Mise en place d'un partenariat avec le Groupe d'entraîne Mutuel

L'orientation stratégique

Positionner la médiathèque comme un lieu de détente, de rencontres et d'échange qui privilégie l'accès à la culture pour tous et comme une porte d'accès au numérique, tout en étant vigilant et préventif sur l'utilisation par les enfants des nouvelles technologies. Conforter la médiathèque dans le paysage urbain à l'échelle de la ville et du territoire en accueillant tous les publics de manière satisfaisante.

Les missions du service

Les missions fondamentales, à l'accomplissement desquelles doit tendre la bibliothèque publique, sont l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture, et consistent à :

- Créer et renforcer l'habitude de la lecture dès le plus jeune âge
- Faciliter l'étude individuelle ainsi que l'enseignement formel à tous les niveaux
- Favoriser l'épanouissement créatif de la personnalité
- Stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes
- Contribuer à faire connaître le patrimoine culturel et apprécier les arts, le progrès scientifique et l'innovation
- Donner accès aux expressions culturelles de tous les arts du spectacle
- Encourager le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle
- Soutenir la tradition orale
- Assurer l'accès de la population à toutes sortes d'informations communautaires
- Fournir des services d'information appropriés aux entreprises, associations et groupes d'intérêt locaux ;
- Faciliter l'acquisition de compétences dans le domaine de l'information et de l'informatique
- Soutenir les activités et programmes d'alphabétisation destinés à tous les groupes d'âge

Les perspectives 2025

- Nouvelle édition du Festival BD, qui s'ouvrira à la littérature jeunesse
- Développement d'ateliers autour du numérique
- Réaménagement des collections adultes pour faciliter leur consultation par les usagers
- Accompagnement des usagers à l'utilisation des services numériques de la médiathèque
- Mise en place d'actions autour de l'écocitoyenneté en intra
- Proposition de midi-jeux en intra, dans le cadre de la Qualité de vie au travail

Service archives et patrimoine culturel

Les chiffres clés

3 agents

50 ml et **5,5 Go** de versements d'archives provenant des services municipaux

555 pièces d'archives collectées auprès des particuliers et 1 témoignage oral

6 œuvres d'art collectées auprès de particuliers

3 objets mobiliers patrimoniaux collectés auprès de particuliers

37,81 ml d'archives publiques et privées classées

1 Go d'archives publiques et privées classées

639 élèves accueillis

2 787 visiteurs participant aux activités culturelles du service dont 1264 lors des Journées du patrimoine et 671 lors du week-end inaugural de l'orgue de l'église Notre-Dame de Bon-Secours

L'orientation stratégique

Dans le cadre du projet de service, trois axes de travail ont été définis :

- Contribuer au développement de l'administration électronique,
- Assurer la pérennité du patrimoine culturel communal,
- Participer à la vie culturelle bois-colombienne et locale.

Les missions du service

Créé en 1985, le service Archives et Patrimoine culturel intervient dans les domaines des archives, de la documentation, des patrimoines artistique et architectural. Il a pour principales missions :

- La collecte, le classement, la conservation et la communication d'archives, y compris numériques, provenant des services municipaux et de personnes privées (dons ou achats) ; l'accompagnement des agents municipaux dans la gestion quotidienne de leurs documents et données ;
- La collecte, le classement, la conservation et la communication des œuvres d'art et objets mobiliers patrimoniaux ;
- L'identification et la conservation du patrimoine architectural ;
- La valorisation du patrimoine culturel et de l'histoire locale par des actions culturelles (dont tourisme culturel) et éducatives ;
- La collecte, le traitement et la mise à disposition d'informations, de périodiques, de bases de données, de dossiers documentaires et d'ouvrages à destination principalement des agents municipaux.



Les faits marquants 2024

Valorisation de l'histoire et du patrimoine de la ville :

- Edition 2024 des Journées du patrimoine sur le thème « Les Bois-Colombiens et le sport » : exposition et films, escape game et promenade théâtralisée inédits, visites guidées ;
- Week-end inaugural de l'orgue de l'église Notre-Dame de Bon-Secours : exposition « La face cachée du nouvel orgue de Bois-Colombes », concerts mais aussi visites commentées et musicales ;
- Publication de l'ouvrage « Une histoire illustrée de Bois-Colombes » ;
- Contribution à la page « Si Bois-Colombes m'était contée » du BC mag (5 articles) ;
- Enrichissement de la rubrique « Patrimoine et histoire » du site Internet de la Ville.

Gestion du patrimoine communal :

- Collecte de 24 témoignages filmés dont 23 sur le sport,
- Reprise des inventaires des tracts, des documents entrés par voie extraordinaire et des délibérations du Conseil municipal.

Conservation du patrimoine communal :

- Reconstruction de l'orgue de l'église Notre-Dame de Bon-Secours : remontage (06/2024) et harmonisation (juillet à octobre 2024) de l'instrument, suivi du chantier et des travaux annexes (électricité et renforcement de la tribune) ;
- Nettoyage et restauration de la sculpture « La jeune fille mettant sa sandale », projet de transfert de propriété par la ville de Paris ;
- Installation de rayonnages supplémentaires dans le dépôt d'archives historiques pour améliorer notamment la conservation des documents et objets roulés ;
- Définition des besoins pour une extension du dépôt d'archives historiques à aménager ;
- Réflexion sur l'adhésion à la solution de système d'archivage électronique intermédiaire et définitive initiée par le syndicat Seine et Yvelines numérique (SYN),
- Numérisation et traitement sonore de 93 cassettes audio d'enregistrements de séances du Conseil municipal (1987-1993), de témoignages oraux (fin des années 1980-1994), de 16 disques d'accompagnements musicaux pour des exercices de gymnastique (années 1950- années 1970) ;
- Archivage de 17 documents et restauration de 2 œuvres d'art.

Les perspectives 2025

Révision de l'organigramme du service

- Création d'un poste de médiateur du patrimoine et renouvellement du poste d'archiviste

Valorisation de l'histoire et du patrimoine de la ville :

- Edition 2025 des Journées du patrimoine et des Journées nationales de l'architecture sur le thème « Métamorphoses du quartier des Bruyères » : exposition et films, escape game et promenade théâtralisée inédits, visites guidées ;
- Publication du portfolio consacré à 125 ans d'histoire de Bois-Colombes ;
- Contribution des Archives municipales à France Archives, portail national des archives ;
- Saison de l'orgue : programmation de 3 concerts et d'une conférence en collaboration avec la salle Jean-Renoir et l'association les amis de l'orgue de Notre-Dame de Bon-Secours

Gestion du patrimoine communal :

- Identification du patrimoine archivistique : poursuite de l'inventaire des délibérations du Conseil municipal et des dossiers du personnel ; classement des archives d'anciennes associations paramunicipales ;
- Reprise des actions d'accompagnement/d'aide des services pour le traitement de leurs archives
- Poursuite de la reprise des données et mise en production partielle du logiciel de gestion des archives, des ouvrages et des objets patrimoniaux

Conservation du patrimoine communal :

- Attribution du marché de reliure de documents administratifs, de restauration et de reliure de documents d'archives (01/2026, 4 ans) ;
- Adhésion à la solution de système d'archivage électronique intermédiaire et définitive initiée par le syndicat Seine et Yvelines numérique (SYN) et premiers dépôts de données ;
- Entretien du patrimoine mobilier communal (orgue, monument aux morts et sol en mosaïques du château des Tourelles).

L'orientation stratégique

La direction jeunesse et sports développe et promeut le sport et les actions pour la jeunesse et les associations de Bois-Colombes. Il agit pour créer un continuum éducatif, de l'enfance à l'adolescence, en s'appuyant sur le Projet Éducatif de Territoire (PEdT). Son but est d'accompagner les jeunes à chaque étape de leur parcours éducatif. Pour cela, il propose des activités périscolaires et mobilise les équipements sportifs au sein des établissements scolaires. L'objectif est de rassembler toutes les ressources du territoire au service des jeunes Bois-Colombiens.

Dans cette année 2024, année des Jeux Olympiques et Paralympiques, la Ville a montré son engagement dans la promotion des valeurs du sport amateur, comme l'excellence, le respect et l'amitié. L'obtention de deux lauriers au label « Ville active et sportive » a récompensé et valorisé la politique sportive municipale dans le cadre des activités sportives, physiques et ludiques.

L'augmentation croissante des jeunes fréquentant l'action jeunesse et la qualité des actions de prévention proposées aux collégiens et lycéens montrent la volonté de la ville de faire de sa jeunesse un atout et des former ses futurs citoyens.

Parallèlement, la Ville améliore et étend ses infrastructures sportives pour répondre à la demande croissante d'activités physiques. Les travaux de deux nouveaux complexes sportifs ont été lancés. Ces espaces modernes et adaptés à diverses disciplines accueilleront entraînements, compétitions et événements proposés par la commune.

En outre, la réhabilitation du centre aquatique montre l'engagement de Bois-Colombes. La Ville souhaite offrir des équipements de qualité et promouvoir les activités aquatiques. Cela contribue à l'éducation sportive des jeunes et au bien-être de tous.

Ces efforts s'inscrivent dans une vision globale. Les actions en direction des jeunes et du sport sont des piliers centraux de la ville. L'objectif est d'encourager la participation de tous, quel que soit l'âge ou le niveau. Les valeurs positives du sport sont mises en avant.

Les 2 services associés sont :

Service jeunesse

Service des sports



Les chiffres clés

6 agents et 5 animateurs vacataires

Action jeunesse :

313 adhérents

50 jeunes/jour en moyenne pendant les vacances

10 jeunes en moyenne chaque soir et les mercredis, soit 984 jeunes sur l'année

2 mini-séjours (11 + 16 jeunes)

Pour le BIJ

506 personnes reçues, dont 48 accompagnants

2 891 personnes accueillies en actions collectives au sein des 2 collèges et 2 lycées de la ville, ainsi que sur les diverses formations et événements.

Les forums santé :

344 élèves du collège Camus ayant participé aux ateliers et **338** du collège Mermoz

4 ateliers proposés : sommeil, nutrition, puberté, addiction
Pour le secteur séjour vacances enfance jeunesse

10 séjours proposés à **180** enfants âgés de 6 à 17 ans

Les faits marquants 2024

- Ouverture de l'accueil de loisirs Élixa-Deroche les soirs de semaine avec une diversification des ateliers proposés
- Organisation du forum santé pour les élèves des collèges Camus et Mermoz avec plus de 680 jeunes
- Cérémonie des jeunes diplômés
- Sollicitation des jeunes via une concertation jeunesse permettant d'adapter l'offre aux besoins de ce public
- Dans le cadre du jumelage avec l'Allemagne, accueil de 12 jeunes de Neu-Ulm pendant les vacances d'automne
- Passerelles avec les CM2 afin de présenter la structure jeunesse
- Augmentation des permanences SIJ au sein des établissements du 2nd degré

L'orientation stratégique

Poursuivre le développement de l'offre d'animation adaptée aux besoins des jeunes sur les deux structures jeunesse, Élixa Deroche et Duflos.

Maintenir la qualité des interventions proposées par la Structure Information Jeunesse à destination des collégiens et lycéens.

Les missions du service

Trois domaines d'intervention :

La Structure Information Jeunesse (SIJ)

La SIJ accueille les jeunes âgés de 16 à 25 ans. Les informateurs jeunesse accompagnent les jeunes dans leurs recherches de stage, d'orientation, de formation, d'emploi, d'insertion, de citoyenneté, de santé, de droit... Ils mettent aussi en place des actions comme les jobs d'été, la formation BAFA et Baby-sitting, le Forum de l'engagement, Coup de pouce aux jeunes diplômés, des aides aux projets de jeunes et des Forums santé.

Le Conseil municipal des jeunes

Le conseil municipal des jeunes permet à 35 collégiens de la ville d'élaborer des projets en direction des Bois-Colombiens. Ce dispositif apporte aux jeunes un apprentissage de la citoyenneté et du fonctionnement des institutions en France.

Animations et loisirs

Le secteur de l'action jeunesse organise des temps d'animation innovants et ludiques en semaine et pendant les vacances qui s'adressent aux jeunes âgés de 11 à 17 ans. À ce titre, les jeunes profitent de sorties et de séjours adaptés à leurs centres d'intérêt tout en participant à la création de projets éducatifs.

Les perspectives 2025

- Accueil forum santé « Giga la vie » organisé par les Hauts-de-Seine sur le complexe sportif Smirlian à destination de tous les collégiens de la ville le jeudi 3 avril
- Départ en séjour à Neu-Ulm pour 12 jeunes Bois-Colombiens du 1^{er} au 8 août, organisé dans le cadre du jumelage avec l'Allemagne
- Poursuite du développement des permanences du service jeunesse dans les établissements du second degré
- Augmentation de l'attractivité de l'action jeunesse à l'espace Élixa-Deroche les soirs de semaine
- Adaptation de l'offre de loisirs en fonction de l'augmentation des adhésions

Les chiffres clés

26 agents

77 manifestations sportives hors matches et championnats

22 164 heures d'occupation (séances et évènements) associations et scolaires (hors Mermoz, LEP, périscolaire, et TAP) des 3 gymnases municipaux

17 442 heures hors évènements (associations)

15 999 heures de séances (associations) dans le gymnase mis à disposition + piscine (Max-Boy)

721 enfants inscrit au Pass'Sport Vacances (soit + 60% d'augmentation)

63 enfants : fin d'année

195 enfants : hiver

157 enfants : printemps

110 enfants : été

196 enfants : Toussaint

Mercredis sportifs : une moyenne de **70** inscrits, 4 activités sportives proposées chaque mercredi

L'orientation stratégique

- Maintenir un haut niveau de qualité et de sécurité des équipements sportifs
- Développer l'accès aux équipements pour le mouvement sportif, création de complexes sports de raquettes et multisports, et mutualisation des équipements scolaires (A.-Camus et J.-Mermoz)
- Participer à des actions en direction de la population, en lien avec les services de la ville et les associations (Pendathlon, Forum des associations, Fête de la ville, Semaine bleue, etc)
- Renforcer la collaboration avec les différents acteurs du mouvement sportif
- Promouvoir les actions et projets pour l'héritage des JOP Paris 2024
- Communiquer, voire participer, aux évènements proposés par les villes de l'EPT

Les missions du service

Le service des sports assure le développement des activités physiques et sportives pour différents publics. Ces missions se répartissent en trois secteurs principaux :

La gestion des équipements sportifs par une gestion directe ou une mise à disposition. Cela comprend également la relation avec l'exploitant en délégation de service public du centre aquatique de Bois-Colombes (CABC).

Les relations avec les associations sportives par la mise à disposition des équipements sportifs, pour l'organisation d'évènements sportifs et l'attribution de subventions. Des conventions validées par le conseil municipal définissent le cadre du partenariat avec chaque association.

Les activités sportives et physiques avec l'organisation des interventions des éducateurs sportifs territoriaux (Etaps), terrestres et aquatiques, auprès des élèves de la GSM au CM2 dans les écoles durant l'année scolaire, et l'élaboration puis la mise en œuvre des animations sportives avec ou sans partenariat avec d'autres services municipaux. Le service des sports déploie également des activités physiques auprès de divers publics : personnel communal, personnes âgées, enfants des accueils périscolaires ou durant les vacances (pass'sport) et mercredis (mercredis sportifs).



Les faits marquants 2024

- Obtention de deux lauriers au label « Ville active et sportive » récompensant les projets sportifs de la ville de Bois-Colombes
- Déploiement des actions Terres de Jeux – Paris 2024 : Organisation d'évènements valorisant des sports émergents comme le Hip-Hop, break dance et le parkour, partenariat avec la culture via l'exposition sur « Les Bois-Colombiens et le sport » et la participation aux journées du patrimoine, accueil de l'exposition « Empreintes » dans le complexe sportif A.-Smirlian, célébration des 100 ans de Charles Coste, et allocation de 156 billets aux jeunes bois-colombiens pour assister aux JOP avec le soutien de la Métropole du Grand Paris
- Inauguration du bassin nordique et « réhabilitation » du centre aquatique de Bois-Colombes (aménagement espace extérieur, rénovation fitness, espace forme et bien-être)
- Participation aux actions du TOP 92 (tour olympique et paralympique des Hauts-de-Seine) et de l'EPT : Cross des écoles – trophée – rencontre intercommunale des accueil de loisirs et écoles des sports à Argenteuil
- Aide au développement des associations avec des rencontres de futsal organisées au gymnase Mermoz et l'accueil de stages de basket
- Démarrage de la construction du complexe sportif Charles-Coste

Les perspectives 2025

- Ouverture du nouveau complexe sports de raquettes permettant la pratique du tennis et du padel
- Soutien à des évènements sportifs d'envergure nationale (Masters de trampoline, Chess Master, Coupe de Pâques, etc)
- Poursuite des actions de promotion de l'héritage des JOP (immersion HIP-HOP, rencontres inter-collèges des 6^e)
- Préparation de l'ouverture du futur complexe sportif Charles-Coste
- Développement de l'action de lutte contre la sédentarité au travail en direction du personnel de la ville



Les chiffres clés

117 agents

304 enfants inscrits en établissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE)

dont **25** places en accueil familial municipal (chez des assistantes maternelles rattachées à des crèches)

134 places attribuées dont **16** en crèches familiales

25 professionnels de crèche ayant bénéficié de formations pendant l'année + une journée pédagogique avec toutes les professionnelles du SPE

7 directrices ou adjointes ayant bénéficié d'au moins une formation pendant l'année

2 enfants en situation de handicap accueillis

L'orientation stratégique

- Répondre aux besoins des familles en termes d'accueil du jeune enfant, en veillant à l'optimisation des ressources et en renforçant la qualité d'accueil
- Diversifier les projets d'accueil et encourager le libre choix des familles
- Faciliter la conciliation vie familiale et professionnelle

Les missions du service

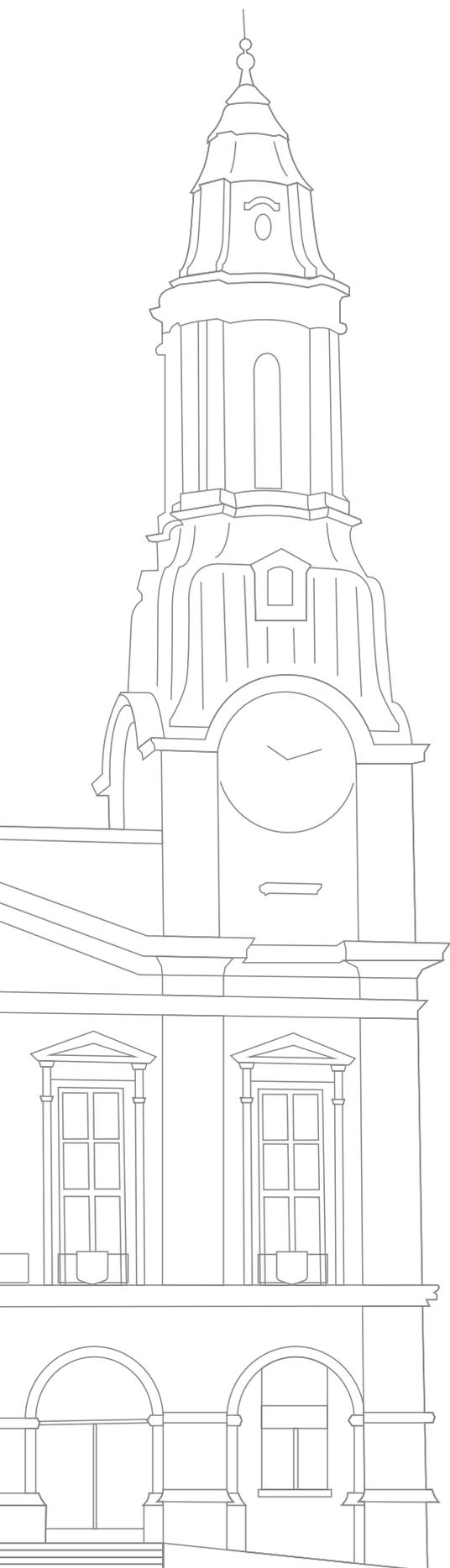
Le service petite enfance (SPE) assure l'accueil des enfants âgés de 0 à 4 ans dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) et jusqu'à 6 ans pour les enfants en situation de handicap. Tout en étant un service facultatif pour les collectivités locales, cet accueil doit répondre à de nombreuses normes fixées par l'État (en lien avec la sécurité des enfants) et la caisse nationale d'allocation familiale.

Les faits marquants 2024

- Organisation du Forum Petite Enfance
- Tenue d'une permanence du service petite enfance deux mardis par mois de 17h30 à 18h45 à l'espace Duflos
- Optimisation des places en crèche
- Poursuite du travail de cohésion au sein des équipes

Les perspectives 2025

- Reconstitution de la permanence du SPE
- Organisation du Forum Petite enfance en mars 2025
- Exposition « Le temps d'un geste », mise en avant de l'importance du « geste et du toucher » des professionnels dans le quotidien du jeune enfant.
- Proposition aux familles de la familiarisation menée par l'enfant
- Mise en place des analyses des pratiques professionnelles pour tous les agents terrain auprès des enfants
- Financement et accompagnement de 5 agents en parcours Validation des Acquis de l'Expérience (VAE : 2 agents VAE éducateur jeune enfant, 3 agents VAE auxiliaire péricultrice)
- Travail sur l'Observation au sein des équipements d'accueil du jeune enfant en lien avec la mise en place dès le 1^{er} janvier 2025 au niveau national du service public de la petite enfance (SPPE)



Édité par la Ville de Bois-Colombes

15, rue Charles-Duflos 92277 Bois-Colombes Tél. : 01 41 19 83 00

Responsable de la publication : Florent Mabire

Mise en page : direction de la communication

Tirage : 200 ex.